

Francis Lieber.

Voici mon journal de
ma visite à Bruges.

ANNA

ou

L'AVEUGLE SOURDE-MUETTE.

Déposé conformément à la Loi.





ANNE TEMMERMANS,

AGÉE DE 23 ANS.

jeune-muette et aveugle de naissance à l'Institut de Bruges.

ANNA

OU

L'AVEUGLE SOURDE-MUETTE

DE L'INSTITUT

DES

SOURDS-MUETS DE BRUGES,

PAR

L'ABBÉ C. CARTON.



GAND,

IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE DE C. ANNOOT-BRAECKMAN.

—
1843.

10,427

INTRODUCTION

A LA

NOTICE SUR L'AVEUGLE SOURDE-MUETTE.



URANT l'année 1835, le gouvernement fit faire des recherches statistiques sur les sourds-muets et les aveugles de la Belgique. Le tableau nominatif de ceux de la Flandre-Occidentale me fut communiqué et il me révéla l'existence de trois aveugles sourds-muets dans la province. Le cœur me battait à cette découverte; je trouvais là l'occasion d'essayer une éducation que je croyais possible, que les autres me prouvaient être impossible, mais dont personne, par le fait, n'avait démontré la possibilité. Je n'eus donc plus de repos que je n'eusse reçu dans mon institution le seul des trois qui fût alors en état de recevoir une éducation; car l'autre était idiot en même temps et le dernier trop jeune encore.

Je ne me cachais pas les difficultés de l'entreprise; sans guide et sans aucun exemple d'une pareille éducation devant moi, je n'avais que quelques principes pour me diriger, et l'on sait combien l'application met aisément la théorie en défaut. J'avais cependant foi dans ces principes, car ils étaient simples et j'avais des Dames pour les appliquer.

Il y a dans la femme un instinct, une vertu, une faculté, quelque chose que je ne sais pas nommer, et comme un pouvoir mystérieux qui lui donne le moyen de parvenir à se mettre en rapport avec l'âme des enfants et à y verser une notion, là où nous autres, avec nos connaissances et notre vanité, nous ne ferions rien de bon. Mon établissement étant tenu par des Dames qui s'adonnent à l'éducation des sourdes-muettes et des aveugles, j'ai pu les y employer, et c'est à elles que je dois de pouvoir espérer avec fondement que ma sourde-muette et aveugle de naissance apprendra la langue.

*Les Dames de l'enfance de la Vierge.
Elles ont été la source et le fond, comme
on le verra à l'usage de la langue.*

Chapitre Premier.

HISTOIRE DES SOURDS-MUETS AVEUGLES.

CETTE classe d'infortunés est peu nombreuse, le nombre en est cependant plus considérable qu'on ne le suppose, il est même peu de pays qui n'en aient pas. Les recherches statistiques du gouvernement, faites en 1840, en portent le nombre à neuf, pour la Flandre Occidentale seule. En Danemarck il en existe trois. D'après un rapport de l'institution des sourds-muets de Modène, on en trouve sept en Italie. Plater, auteur du XVI^e siècle, rapporte un cas semblable. L'auteur des observations sur l'opuscule : *Cenni storici*, fait mention d'un aveugle sourd-muet qu'il vit à Genève en 1805 (1). Dans l'obituaire du *Gentleman's magazine*, de 1808 (2), on annonce la mort malheureuse d'une sourde-muette nommée Hannah Lamb, âgée de 9 ans, qui avait péri par l'incendie de ses vêtements. La *Bibliotheca Britannica* (3) parle d'une sourde-muette aveugle nommée Marguérite M'Avoy qui

(1) *Observazioni all' opuscolo*, Cenni storici etc. p. 29.

(2) Novembre 1808, page 1041.

(3) Mars 1814.

savait lire, mais elle en imposait et simulait un malheur dont elle n'était pas atteinte.

Dans un rapport de l'institution des sourds-muets de Dublin ⁽¹⁾ se trouve une note touchant un pareil malheureux; c'était un jeune homme de 27 ans, né dans le nord de l'Irlande et privé de la vue et de l'ouïe dès l'âge de 7 ans. Un autre rapport de la même institution mentionne un second cas d'un être aussi disgracié, que l'on avait admis dans l'institut mais qui mourut peu après, et sur lequel conséquemment aucune expérience n'a pu être tentée; expérience, dit le directeur, d'ailleurs tédieuse, difficile et dont la réussite était au moins infiniment incertaine. Trois ou quatre autres cas, dit le même rapport, sont parvenus à notre connaissance et il n'est pas sans utilité d'observer que tous ces cas sont la suite de la petite vérole.

L'auteur des *Cenni storici* ⁽²⁾ parle de deux aveugles sourds-muets en Écosse. J'ai vu à l'institution des aveugles de Glasgow une intéressante aveugle sourde-muette âgée de 20 ans, mais qui n'était devenue aveugle qu'après avoir reçu l'éducation dans l'institution des sourds-muets de cette ville. La pauvre enfant paraissait heureuse ou tout-à-fait résignée.

Sir James Makintosh a donné l'extrait suivant d'un rapport lu devant la société royale d'Édimbourg par le professeur Dugald Stewart; j'y joins des détails très-curieux que je copie dans l'ouvrage sur la cranologie par M. Spurzheim, qui avait vu lui-même le sourd-muet aveugle dont il parle. Je mettrai ce qui appartient à ce dernier entre des guillemets.

Jacques Mitchell, fils d'un ecclésiastique protestant du comté de Nairn, en Écosse, naquit le 11 novembre 1795. Sa mère remarqua bientôt que son enfant était né aveugle, en voyant qu'il n'exprimait aucun désir de tourner les yeux vers la lumière ou tout autre objet brillant; plus tard elle eut encore la douleur de reconnaître qu'il était

(1) *Third report*, p. 23, 24; and *fourth*, p. 22.

(2) Page 5 etc.

sourd, en observant qu'aucun bruit, quelque fort qu'il pût être, ne pouvait troubler son sommeil. La surdité était complète; mais la cécité, comme dans maint autre cas de cataracte, n'allait pas jusqu'à une privation totale de la vision.

A l'âge où Jacques Mitchell commença à marcher, il parut être attiré par les couleurs vives et éclatantes. Quoique toute l'histoire de sa vie semble prouver qu'il ne recevait alors que bien peu de secours, comme perception intelligente, de l'organe visuel, il lui devait cependant de grandes jouissances des sens.

Il avait coutume de tenir entre son œil et les objets lumineux les corps dont il avait observé que l'interposition augmentait la quantité de lumière; c'était un de ses principaux amusements de concentrer les rayons du soleil au moyen de fragments de verre, de cailloux transparents et d'autres substances analogues qu'il élevait entre son œil et la lumière, en les faisant tourner dans tous les sens. Il brisait souvent ces objets avec les dents pour leur donner la forme qui lui semblait la plus favorable. Il avait encore d'autres expédients pour satisfaire son appétence pour la lumière. C'est ainsi qu'il se retirait dans une chambre, fermait les portes et les fenêtres, et restait là pendant longtemps les yeux fixés sur quelque petit trou ou fente qui laissait pénétrer les rayons du soleil. Souvent encore pendant les nuits d'hiver, il s'isolait dans un coin sombre de la chambre, et allumait un flambeau pour son amusement. Dans ces cas-là, comme dans la satisfaction de ses autres sens, toute sa physionomie et ses gestes exprimaient la curiosité la plus ardente.

Il serait difficile, sinon impossible, d'apprécier exactement le degré de vision dont il jouissait; mais par l'extraordinaire finesse qu'avaient acquise chez lui le toucher et l'odorat, qui suppléaient habituellement aux fonctions particulières de la vue, on peut calculer qu'il ne recevait qu'un secours très-borné de l'organe visuel, si même il en recevait aucun. L'aspect de la cataracte annonçait d'ailleurs qu'il pouvait tout au plus être en état de distinguer les couleurs et les degrés d'intensité de la lumière.

Je disais que Jacques Mitchell était doué d'une délicatesse extraordinaire des sens du toucher et de l'odorat : il en a donné la preuve de bonne heure.

Quand un étranger arrive, il en est toujours averti immédiatement par l'odorat qui le conduit jusqu'au lieu où se trouve l'étranger qu'il se met à examiner par le sens du toucher. Dans le canton isolé où il vit, ce sont surtout des hommes qui visitent le presbytère ; la première chose qu'il fait , c'est d'aller examiner si l'étranger porte ou non des bottes. Cela vérifié, il le quitte, va dans le vestibule, cherche son fouet, l'examine avec soin ; puis il se rend à l'écurie et passe avec la même attention la main sur son cheval. Il arrive quelquefois que les visiteurs viennent en voiture ; alors Mitchell va sous la remise, inspecte la voiture et en essaie mainte et mainte fois les ressorts. Certes il n'est guidé en cela que par le toucher et l'odorat.

Depuis l'enfance il s'est accoutumé à frapper fortement ses dents avec une clef ou tout autre instrument , qui produit un son aigre. Ses principaux plaisirs provenant évidemment du goût et de l'odorat, il mange souvent avec une désagréable voracité.

« Un jour le cordonnier lui apporte une paire de souliers trop petits, sa mère les renferme dans un cabinet voisin, et en retire la clef. Quelques moments après, Mitchell demande la clef à sa mère, en tournant la main comme quelqu'un qui ouvre une porte, et en montrant le cabinet. La mère la lui donne, il ouvre, apporte les souliers, et les met aux pieds du jeune garçon qui l'accompagnait dans ses excursions, et auquel ils allaient fort bien. Dans son enfance, il flairait toujours les personnes dont il s'approchait, en portant leurs mains à son nez et en aspirant l'air. Leur odeur déterminait son affection ou son aversion, de même que les personnes douées du sens de la vue, sont attirées ou repoussées par une forme belle ou laide ; il a toujours reconnu ses habits par l'odorat, et refusé de mettre ceux d'un autre.

« Les exercices du corps l'ont toujours amusé, tels que se rouler du haut en bas d'un monticule, faire la culbute, faire flotter du bois ou d'autres objets sur la rivière qui passe près de la maison de son père,

ou ramasser des pierres rondes et lisses qu'il trouvait sur le rivage, les mettre en cercle et se placer au milieu; ou bien bâtir avec des morceaux de tourbe des cabanes, dans lesquelles il laissait des ouvertures, probablement pour imiter les fenêtres. »

« En 1808 son père le conduisit à Londres, pour y chercher les secours de la chirurgie. Le tympan des oreilles fut perforé, l'un par M. Astley Cooper, l'autre par M. Saunders, mais sans résultat apparent. On lui fit l'opération de la cataracte de l'œil gauche, autant que put le permettre la violente résistance du pauvre enfant. En 1810 on le ramena encore à Londres et M. Wardorp, ayant fixé sa tête au moyen d'un appareil, opéra son œil droit. Par l'amélioration inespérée de la vue de Mitchell, on peut espérer que la chirurgie arrivera un jour à un résultat satisfaisant.

« Il reconnut mieux la présence des objets extérieurs, mais il n'a jamais fait usage de la vue pour connaître les qualités des corps. Avant et après cette époque, les couleurs rouge, blanche et jaune ont particulièrement fixé son attention. Ses sens de relation ont toujours été l'odorat et le toucher : aujourd'hui il a moins recours à l'odorat qu'autrefois. Il manie les corps avec vitesse, dans toutes les directions, et tourne la tête de côté, de même que les autres aveugles. Son désir de connaître les objets extérieurs, leurs qualités et leur usage, a toujours été très-grand. Il examine tout ce qu'il rencontre, les hommes, les animaux et les choses; toutes ses actions indiquent la réflexion. »

« Il est remarquable que presque tous les signes que Mitchell invente sont calculés pour la vue des autres; il paraît connaître son infériorité à l'égard de ce sens. Autrefois il était accompagné d'un petit garçon dans ses excursions; il allait où il voulait; mais rencontrant un objet inconnu qui lui paraissait un obstacle, il attendait toujours l'arrivée de son compagnon. Il se rappelle facilement la signification des signes qu'on lui fait. Pour lui faire comprendre le nombre des jours, on lui incline la tête, comme signe qu'il doit se coucher autant de fois avant que la chose se fasse. On lui témoigne du contentement en lui caressant

l'épaule ou le bras, et du mécontentement en frappant un coup un peu sec. »

« Il est sensible aux caresses et à la satisfaction de ses parents. Il aime les jeunes enfants et les prend dans ses bras; il est naturellement bon et n'offense personne; cependant son humeur n'est pas égale; quelquefois il aime qu'on badine avec lui, et il rit aux éclats; un de ses plaisirs favoris est d'enfermer quelqu'un dans une chambre ou dans l'étable; mais, si on le contrarie trop longtemps, il se fâche, et pousse des cris très-désagréables: en général, il paraît content de sa situation.

« Les traits de son visage sont très-expressifs. En général, son langage naturel n'est pas celui d'un idiot, mais d'un être intelligent. Lorsqu'il a faim, il porte la main à la bouche et montre l'armoire où les comestibles sont enfermés; quand il veut se coucher, il incline la tête d'un côté sur sa main, comme s'il voulait la mettre sur un oreiller; il imite les gestes de gens de métier pour les indiquer, tels que les mouvements d'un cordonnier qui tire le fil en étendant les bras, ou d'un tailleur, en cousant. Il aime à monter à cheval; il désigne cet exercice en joignant les deux mains ensemble, et en les portant sous la plante d'un de ses pieds, sans doute pour imiter l'étrier. Il fait comme tout le monde les signes naturels de *oui* et *non*, avec la tête. Il ne veut pas qu'on l'embrasse à la figure, et si sa sœur le fait en plaisantant, il s'essuie et se frotte d'un air mécontent. »

« Il a du courage naturel, mais il a toujours agi avec prudence. Étant jeune, il voulait tous les jours aller plus loin qu'il n'était allé la veille, avec les mêmes précautions d'abord, et puis avec la même hardiesse. »

Après avoir exploré un espace de deux cents toises autour du presbytère, il se hasardait à se promener hardiment et sans guide dans cette espèce de domaine conquis, pouce à pouce, par le toucher.

Un jour il trouve sur son chemin un pont de bois étroit; il fut remarqué par son père au moment où il allait le passer en se traînant sur les genoux et les mains, à un endroit où l'eau est profonde et rapide. Son père, afin de l'intimider, envoya un homme pour le faire tomber

dans l'eau, et pour le retirer ensuite. Cette leçon produisit l'effet désiré, et il n'y passa plus; quelques années après il se souvenait encore de cette punition : un jour étant mécontent de son petit compagnon, comme ils jouaient dans une barque attachée au rivage, il le prit, le plongea dans l'eau et le retira. Il redoute les dangers du feu, de l'eau et des instruments tranchants.

« Depuis qu'à l'aide de son œil droit il aperçoit mieux les objets, il est plus hardi dans ses excursions, il est allé seul jusqu'à la distance de douze milles écossais de Naïrn jusqu'au fort Georges. Il passe la plus grande partie de la journée dans les champs et sur la route; mais il rentre à l'heure des repas. »

On avait dit aux domestiques d'empêcher ses visites à l'écurie lorsqu'on y mettait des chevaux étrangers; mais, après avoir été ainsi arrêté plusieurs fois, il eut l'adresse de fermer la porte de la cuisine sur les domestiques pour pouvoir aller caresser les chevaux.

Il applique les objets à sa langue pour mieux juger des aspérités de leur surface; le docteur Gordon, observateur savant, qui l'a vu plusieurs fois, attribue son habitude de faire sonner les corps durs contre ses dents, plutôt à son désir d'obtenir une perception plus exquise de leur dureté comparative, qu'à aucune impression sur les nerfs de l'ouïe. Son commerce avec le monde visible ne lui sert guère que d'amusement, et si on pouvait admettre en aucun cas des analogies entre divers sens, on pourrait assimiler ses perceptions de la lumière et des couleurs aux sensations de la chaleur qu'une ancienne classification généralement adoptée, quoique d'une justesse douteuse, rapporte au sens du toucher. En un mot, le progrès de l'intelligence et les règles de conduite chez Jacques Mitchell semblent dépendre entièrement du toucher ou des organes de l'odorat et du goût, qui chez les hommes bien organisés sont presque réduits au rôle d'agents des puissances sensuelles.

On n'observe aucune infirmité, aucun vice de conformation dans aucun membre de la famille de Jacques Mitchell, et la privation extraordinaire dont il est affligé n'est accompagnée ni d'une imperfection générale, ni d'une particularité morbide dans la structure ou les

fonctions des autres organes. Sa santé a toujours été bonne et sa constitution robuste. Ses idées, ses sentiments et ses actions obéissent aux lois ordinaires de la nature humaine, sa docilité et son adresse semblent souvent indiquer un degré de jugement qui (en faisant la part de l'imperfection de deux sens sur cinq) est supérieur à celui de maintes organisations chez lesquelles sont ouvertes toutes les issues par où les éléments de l'éducation entrent dans l'esprit. Tous les observateurs s'accordent à représenter sa physionomie comme intelligente.

Il avait reçu une grave blessure au pied; pendant tout le temps qu'il lui fallut pour la guérir, il resta habituellement assis au coin du feu, le pied appuyé sur un petit tabouret. Plus d'un an après, un petit domestique, avec qui il jouait, fut forcé, par un accident semblable, à garder la chaise, le jeune Mitchell s'apercevant que son compagnon restait plus longtemps en place qu'il n'avait coutume de le faire, l'examina attentivement et ne tarda pas à découvrir, par les bandages de son pied, de quoi il s'agissait. Il monta aussitôt dans un grenier, chercha parmi d'autres vieux meubles le petit tabouret qui avait servi de soutien à sa propre jambe, le descendit à la cuisine et alla doucement le placer sous le pied du blessé.

Une autre fois; un ecclésiastique étant venu voir sa famille, emmena miss Mitchell dans le jardin; quand ils rentrèrent de la promenade, Jacques Mitchell s'aperçut, sans doute par l'odorat, que les souliers de sa sœur étaient mouillés; il s'approcha d'elle, les toucha, et ne voulut pas la laisser tranquille qu'elle n'en eût mis d'autres.

Sa mère avait vendu un cheval que Mitchell était parvenu, pensait-on, à distinguer par le toucher. L'acheteur revint au bout de quelques semaines, et, pour l'éprouver, mit pied à terre près du presbytère; Mitchell sentit le cheval, alla droit à l'arbre où il était attaché, le conduisit à l'écurie de sa mère, enleva la bride et la selle, lui mesura un picotin d'avoine, et puis s'en revint après avoir fermé la porte, dont il mit la clef dans sa poche.

Il connaît l'usage des ustensiles les plus ordinaires, et c'est un bonheur pour lui d'augmenter ses connaissances en ce genre. Un de ses

amusements est de visiter les ateliers de charpentiers et autres ouvriers, très-probablement avec l'intention d'étudier la forme de leurs outils et leurs travaux. Il aide quelquefois les garçons de ferme dans la basse-cour, et surtout au balayage et écurage de l'écurie. Il s'est exercé à réparer les brèches dans les murailles. On a voulu lui apprendre à faire des paniers; mais il paraît avoir manqué de la patience nécessaire pour les finir.

Il n'est pas sans avoir acquis un sentiment de la propriété : il sait ce qui est à lui, il le garde, et s'abstient de toucher à ce qui sert habituellement à d'autres. Si on s'y prend doucement pour lui faire comprendre qu'il a des torts, qu'il a mal fait, il montre du chagrin; mais si on le traite avec dureté, il s'irrite. Il exprime de l'inquiétude quand il est séparé de sa famille. Dans son enfance, il n'était guère moins sensible à l'éloignement d'un serviteur habituel; mais depuis qu'il s'est familiarisé au changement de domestiques dans la ferme, il n'y fait presque plus d'attention.

En 1811, Jacques perdit son bon et respectable père. On a diversement représenté ses sentiments au sujet de cette mort et des funérailles. Le témoignage de sa sœur et du docteur Gordon prouve que ces événements nouveaux excitèrent son attention, sa curiosité, sa surprise, plutôt qu'aucun sentiment qui ferait supposer une perception nette de la nature du changement survenu dans l'état de son père.

Il s'était précédemment amusé à placer un poulet mort sur ses pattes, et il riait lorsqu'il tombait au lieu de se tenir debout. Mais le premier cadavre humain qu'il toucha fut celui de son père, et il s'en écarta avec des signes de dégoût et de surprise.

« Depuis lors il a touché d'autres morts sans éprouver la même émotion; il sait qu'on les enterre, et son signe pour l'indiquer est de descendre sa main vers la terre; il a peur de mourir, et sachant qu'on meurt dans son lit, il ne reste jamais couché quand il est malade. Ayant remarqué que les morts sont couverts de draps, il est inquiet dans ses maladies, si l'on chauffe du linge blanc. »

« La mort de son père a donné occasion d'observer son attachement

pour ses parents. Quand le cercueil qui renfermait le corps de son père fut exposé devant la porte, avant l'enterrement, Jacques sortit de la maison avec précipitation, aspirant l'air autour de lui, probablement pour se diriger; il approcha du cercueil, se jeta dessus et le serra dans ses bras, pendant que toute sa contenance annonçait le plus grand chagrin. Au moment où on voulut emporter le cercueil, il se jeta dessus de nouveau, le retint et l'on fut obligé de l'en arracher de force. (*Extrait d'une lettre de M'Forlan, témoin oculaire.*) »

Le soir du lendemain des funérailles, il se rendit à la fosse et frappa dessus avec ses deux mains : mais était-ce affection, était-ce imitation de l'acte des fossoyeurs lorsqu'ils avaient recouvert la bière de terre? C'est ce que la sœur de Mitchell, qui l'observait de près, ne put déterminer. Pendant plusieurs jours il retourna fréquemment au tombeau, et depuis il assiste régulièrement à toutes les obsèques qui ont lieu dans le même cimetière

On fit venir un tailleur pour lui prendre mesure d'un habit de deuil; Mitchell le fit monter dans l'appartement où son père était mort, renversa sa tête en arrière, montra du doigt le lit, et puis le conduisit à la tombe où son père repose.

Dernièrement, étant malade, il fut couché dans le lit où son père était mort. Il ne voulut pas y demeurer un seul moment, mais il resta tranquille lorsqu'on l'eût transporté dans un autre. Peu de temps après la mort de son père, ayant découvert que sa mère n'était pas bien portante et gardait le lit, on le vit pleurer.

En 1814, il fut attaqué d'un rhumatisme aigu; il aime particulièrement sa sœur aînée, et la préfère à toute autre personne. Une tante à laquelle il est aussi attaché, vint les voir; dans ce temps, sa sœur tomba malade, et fut obligée de garder le lit; Mitchell montra de l'inquiétude, et voulut savoir ce que sa sœur était devenue. Il fit signe qu'on le conduisît en haut, car ses souffrances ne lui permettaient pas de marcher seul. Ayant trouvé sa sœur au lit, il éprouva du plaisir en lui serrant la main, mais étant redescendu dans sa chambre au rez-de-chaussée, il ne voulut plus que sa tante restât auprès de lui : il faisait

toujours signe qu'elle devait monter, désirant sans doute exprimer par là qu'elle devait aller soigner sa sœur.

« Il est difficile de dire s'il éprouve des sentiments religieux ; il accompagne ses parents à l'église, et il est habitué à se mettre à genoux pendant les prières de la famille, il se comporte déceimment ; mais est-ce par coutume ou par dévotion ? Il savait que pendant qu'ils étaient à genoux, le père avait un livre (la bible) devant lui. Trois mois après la mort de son père, un dimanche qu'un ecclésiastique qui, du vivant de son père, avait assisté aux prières de la famille, se trouvait à la maison, Mitchell lui apporte la bible de son père et fait un signe à toute la famille pour qu'on se mette à genoux.

« Il est certain qu'il éprouve le sentiment du juste et de l'injuste ; il est peiné toutes les fois qu'il a offensé sa sœur ou sa mère, il les caresse pour regagner leur affection. Son sentiment d'amour-propre ou de dignité personnelle est très-prononcé ; il ne voudrait pas prendre ses repas réguliers à la cuisine où est la servante, mais dans la chambre en présence de sa famille : cependant s'il rentre avant l'heure du dîner, il ira demander une pomme de terre à la cuisinière. Son amour pour l'approbation est évident, il aime à être caressé. Il donne la préférence aux personnes bien mises, et s'il a des habits neufs, il ne veut plus mettre les vieux. Plusieurs fois il a détruit ou jeté dans la rivière ses vieux habits et ses souliers, pour empêcher ses parents de les lui faire mettre. Quelquefois en colère il a déchiré ses habits. La destruction lui sert de moyen pour se débarrasser des choses désagréables. »

« Un voisin lui apprit à fumer, et ce goût est devenu très-fort chez lui ; chaque fois qu'il avait vidé sa pipe de terre, il la cassait. On lui en avait donné une plus durable, mais il l'a refusée la seconde fois. On lui accorde actuellement, par jour, quatre pipes de tabac et deux pipes neuves ; de sorte que chaque pipe sert deux fois ; après cela elle est cassée. Cette jouissance a excité quelquefois sa ruse. Un jour sa sœur lui fait signe d'aller acheter deux pipes ; en revenant, il en apporte une dans la main et la donne à sa sœur ; celle-ci lui fait entendre qu'il

doit en avoir deux. Au commencement, il fait semblant de ne pas la comprendre ; mais lorsque sa sœur le pousse pour aller chercher l'autre, il la tire de sa poche en riant aux éclats. Plusieurs personnes de la ville de Naïrn qui connaissent son goût pour le tabac, lui en donnent : de retour à la maison, il ne le montre jamais avant d'avoir reçu de sa famille la ration journalière. »

Sa sœur a inventé quelques moyens d'établir entre lui et les autres êtres cette communication dont la nature semblait l'avoir sevré pour toujours. Par divers modifications du toucher elle lui fait sentir sa satisfaction ou son déplaisir. Sa principale méthode consiste à lui toucher la tête avec diverses gradations de force et de diverses manières. Jacques paraît comprendre facilement ses intentions. Quand elle veut lui dire qu'elle est très-contente, elle lui donne plusieurs petites tapes avec cordialité sur la tête, le dos ou la main. Quelques tapes de moins signifient son simple assentiment. Elle n'a qu'à lui refuser ces signes d'approbation et le repousser doucement pour exprimer son déplaisir. Elle a inventé une langue du toucher qui n'est pas simplement un moyen de communication, mais encore une sorte de discipline morale. Pour suppléer à son organisation incomplète, elle a eu recours à un langage en actions représentant ces idées qu'aucun des simples signes naturels appréciables par le sens du toucher ne pouvait transmettre.

Quand sa mère est absente, sa sœur calme son anxiété en lui mettant doucement la tête sur un coussin autant de fois que sa mère doit être absente de nuits, pour lui faire sentir qu'il dormira ce nombre de nuits avant son retour. On lui signifia un jour qu'il devait attendre deux fois vingt-quatre heures un habit neuf, et pour cela on lui ferma les yeux et on lui fit baisser la tête deux fois.

Jacques lui-même communique ses idées aux autres d'une façon particulière. Le docteur Gordon lui ayant pressé l'œil, il tendit le bras comme pour faire entendre que cette pression lui rappelait l'opération qu'il avait subie dans le lieu le plus éloigné où il fut allé. Lorsqu'il désire informer sa famille qu'il va dans une boutique de cordonnier,

7 Probablement il a fait la même la première
sans pas d'importance qu'il n'en a et les absentes, qui
opère dans tout son être. Le même est
pour être que l'effet de la même
la même la même (45) le même est fait
il imite l'action de faire des souliers. Mais quoiqu'il ne reçoive d'informa-
tion directe que par ce qu'il éprouve lorsqu'on touche quelque partie
de son corps, il ne cherche pas lui-même à toucher les corps des autres.
Dire qu'il adresse ses signes à la vue serait inexact; mais il a un
sentiment intérieur qui l'avertit que les autres sont doués de quelques
moyens d'interpréter les signes sans le contact, par une faculté incom-
préhensible que la nature lui a refusée. 7

Les seules tentatives d'expression vraie qu'il fasse se réduisent à
des manières de mugissement, cherchant par là à donner cours à
cette violente colère à laquelle sa situation le rend enclin. Ses larmes
sont ordinairement repandues lorsqu'il est contrarié dans ses desirs,
mais elles coulent aussi quelquefois quand il ressent une douleur
affectueuse. Il témoigne par un éclat de rire bruyant sa joie du succès
des artifices qu'il emploie pour placer les autres dans des situations
embarassantes et risibles.

L'exemple inouï de Jacques Mitchell est une des anomalies les plus
intéressantes de l'histoire de l'homme.

Il existait en 1832, à l'institut royal des sourds-muets de Paris
une demoiselle Morisseau, qui était devenue sourde et par conséquent
muette aussi, dès l'âge le plus tendre, mais elle n'était devenue aveu-
gle qu'à l'âge de 13 ans. On avait déjà pu commencer à lui ensei-
gner à écrire, à lire et à connaître la valeur de quelques mots,
quand elle a été frappée de cécité; mais alors son éducation avait été
négligée pendant quelque temps, et elle avait oublié à peu près ce
qu'elle savait. Plus tard le sourd-muet Massieu devint son maître;
elle se rappela en partie les connaissances qui s'étaient effacées de sa
mémoire, en acquit de nouvelles, en partie à l'aide de caractères
imprimés en relief, tels qu'on les emploie pour l'instruction des aveu-
gles, en partie à l'aide d'entretiens qui avaient lieu avec elle par les
signes mimiques et à l'aide du tact. Elle exprimait sa pensée par des
signes; en plaçant la main dans sa main, on lui faisait sentir les for-
mes de l'alphabet manuel. Son instruction religieuse avait reçu un
assez grand développement et avait exercé sur sa destinée la plus heu-

reuse influence. Depuis qu'elle eut fait sa première communion, la sérénité et même la joie régnait ordinairement sur sa physionomie ; elle dit elle-même qu'elle était heureuse, et un jour qu'une des institutrices lui en demandait la cause : « Je pense à Dieu, répondit-elle ; il est si bon. » L'image de l'immortalité future occupait sa pensée, souriait à son cœur. Elle était d'un caractère doux, facile, communicatif. Fort curieuse d'ailleurs, elle entretenait un commerce assidu avec ses compagnes ; elle ne s'ennuyait point : un jour on l'invita à aller se coucher ; elle s'étonna que l'heure en fut déjà venue : *Le temps passe si vite*, dit-elle. Cette infortunée était un monument vivant de la puissance des sentiments moraux et religieux sur la destinée de l'homme (1).

Depuis son instruction, dit M^{lle} Octavie Morel dans la 3^e circulaire, la sérénité se peignait dans ses traits et son humeur était gaie ; lorsque je lui demandais un jour comment elle passait le temps, elle me répondit, avec l'expression de la joie, qu'elle pensait souvent à Dieu, qu'elle songeait à l'autre vie qui lui était promise, et qu'elle se réjouissait du bonheur qui l'y attendait.

Mademoiselle Morisseau est morte.

Tout ce qu'on a écrit sur ces infortunés mérite l'attention du philosophe. J'ai donc jugé utile de réimprimer ici une notice sur un sourd-muet aveugle, lue le 7 Février 1838, à la société philomatique de Perpignan, et qui ne paraîtra pas moins importante que la notice sur l'aveugle Écossais.

Dans la petite commune de Passa, département des Pyrénées-Orientales, existe un être sur qui la nature semble avoir voulu épuiser toutes ses rigueurs. Cet infortuné, à qui il ne reste plus, pour communiquer avec ses semblables, que des mains calleuses et grossières, mérite d'autant plus de fixer l'attention des naturalistes et des philosophes, que non seulement il donne une idée de ce que peut l'intelligence humaine abandonnée à elle-même, et sans le concours de

(1) Essai sur l'instruction des sourds-muets, tome II, page 196.

nos sens qui servent le plus à la stimuler, mais qu'il nous offre aussi la mesure de l'empreinte que laissent dans l'âme les idées morales, longtemps avant que celle-ci ait pu en concevoir la portée et la valeur.

Simon, dit l'aveugle, fils d'un pauvre cultivateur, et âgé d'environ vingt-six ans, fut frappé de cécité, de surdité et de mutisme à la suite d'une maladie grave dès l'âge le plus tendre. L'époque bien précise à laquelle il fut réduit à cet état affreux d'isolement et de silence n'est pas exactement connue, mais il est très-certain que ce fut vers l'âge de trois ans. On sait que le jeune infortuné parlait déjà quand cette maladie le saisit. A la campagne, lorsqu'un enfant est parvenu à l'âge de deux ans, ou deux ans et demi, non seulement il parle bien, mais il est fort, marche seul, va partout, et ses parens en s'absentant de la maison, l'abandonnent à lui-même dans la rue avec les autres enfans; avant le terme où l'appareil locomoteur a acquis toute cette force et cette solidité, certains parens, pour empêcher l'enfant de sortir de la maison en leur absence, ce qui l'exposerait à des dangers qu'il ne pourrait pas éviter, l'attachent par les jambes au pied d'une table, au moyen d'une corde assez longue pour lui permettre de se traîner par toute la chambre : Simon en était encore à ce moment de la première enfance, quand il fut frappé de la maladie qui lui fut si fatale; ce qui suppose l'âge de deux ans et demi ou trois ans au plus. J'insiste sur ces circonstances, parce qu'il est très-important de bien établir le temps où l'intelligence du malheureux reçut les germes qui devaient être fécondés plus tard, et parce que son état actuel montre quelle est la puissance des impressions morales que l'âme reçoit déjà à un âge aussi tendre, impressions qui, purement mécaniques d'abord, se sont développées ensuite de leur propre semence quand le besoin de se rendre raison de ce qui se passait autour de lui, força le pauvre enfant à se replier sur ses premières sensations.

Simon aime la propreté, et n'est pas insensible à la vanité. Soigneux de faire réparer les déchirures survenues à ses vêtemens, du drap un peu plus fin, une casquette plus élégante le flattent beaucoup, et si

dans le costume d'un autre il palpe quelque chose qui ne soit pas dans le sien, il ne cache pas le dépit qui lui fait éprouver l'espèce d'infériorité dans laquelle le place cette différence par rapport aux autres personnes de sa classe; car du reste il a des idées très-exactes sur l'inégalité des rangs sociaux, et il sait très-bien graduer en conséquence ses marques de considération, de déférence ou de respect. Il reconnaît au tact tous les habitans, tant de sa commune que des lieux voisins avec qui il est en connaissance, et celui qu'il a traité familièrement jusque-là, s'il est promu aux fonctions de maire ou d'adjoint, ce qu'on lui indique par le signe de l'écharpe, celui-là devient pour lui l'objet d'un respect dont il ne se départ plus tant qu'il conserve sa magistrature.

Sous le rapport de l'adresse, Simon fait tout ce qu'il est possible de faire quand on n'a pour guide que l'instinct, pour conseil que le sens du toucher, pour outils qu'un couteau, des clous gros ou petits et des objets semblables. Il nettoie les harnais des chevaux, et fourbit les cuivres; il sait très-bien reconnaître au doigt les parties qui ne sont pas aussi brillantes que les autres. Un appartement n'est jamais mieux balayé que quand c'est lui qui s'en charge, et il gronde par ses grognemens, les servantes quand elles ont laissé quelque légère saleté en balayant elles-mêmes. Il divise les chevaux les plus difficiles, et on lui laisse le soin de démêler les plus embrouillés; ce n'est pas que Simon soit plus patient qu'un autre; au contraire, très-vif et pétulant, son activité inquiète, qui ne peut s'épancher que par des mouvemens continuels, ne le laisse jamais en repos: il s'impatiente, se dépîte, trépigne, mais n'abandonne jamais ce qu'il a entrepris qu'il ne l'ait mené à terme. Un dé en or ayant été égaré un jour par l'une des filles de madame J... (qui l'ayant recueilli quand il se trouvait à peu près délaissé par ses parens, après le malheur qui n'en faisait plus pour eux qu'une inutile charge, l'a toujours gardé dans sa maison), après de longues et inutiles recherches de la part de tous les domestiques, on fit comprendre cet accident à l'aveugle, et l'aveugle sut retrouver l'objet perdu.

Simon répare quelquefois lui-même ses vêtemens , et il le fait avec adresse ; pour enfiler son aiguille il la présente devant sa bouche , en tate le trou avec la langue , et y glisse la pointe du fil (1). Il s'est fabriqué lui-même avec quelques planches une armoire , à la porte de laquelle il a attaché une serrure dont il garde et cache soigneusement la clef , parce que c'est-là qu'il serre ses nippes , et surtout son argent dont il connaît très-bien le prix. Distinguant facilement le cuivre de l'argent , et la valeur des différentes pièces de monnaie entre-elles ; il sait quel est le prix des services qu'il peut rendre , et que quelques sous en sont le paiement. Il reçoit avec plaisir des petits enfans de sa maîtresse le don de quelque légère monnaie d'argent , mais il n'accepterait pas d'eux une offrande plus considérable , une pièce de cinq francs , par exemple : la main des père et mère peut seule , dans ses idées , se permettre une semblable générosité envers lui.

Simon a été sur le point de manquer une fois , on le suppose du moins , à l'extrême probité qui le caractérise. Il se glissait furtivement , à travers la haie , dans le jardin de sa maîtresse , quand il en fut empêché par deux douaniers qui le connaissaient et qui le menacèrent de la prison. Plein de trouble , il alla se jeter aux pieds de madame J.... , qui ne comprit bien ce qu'il voulait lui exprimer que quand elle eut appris par ces mêmes douaniers ce qui s'était passé. Peut-être , au reste , a-t-on supposé à tort une intention coupable ; l'obstination que mit Simon à ne pas dire ce qu'on présume qu'il allait dérober et à ne pas désigner la personne qui l'aurait poussé à cette mauvaise action , pourrait bien ne montrer , dans cette tentative à s'introduire à travers la haie dans un jardin où il lui était libre d'entrer par la porte à

(1) Cette circonstance me rappelle un homme qui , né sans bras et sans jambes , et n'ayant qu'une main attachée à une épaule , sans intermédiaire , découpait une fleur sur du papier , en tenant les ciseaux avec sa langue et sa lèvre inférieure qu'il allongeait comme un doigt. Cet homme vivait à Messine en 1807 , où je l'ai vu exécutant une foule de petits travaux , et entr'autres celui dont je parle. Il avait commencé par peindre , fort grossièrement comme on le pense , cette fleur en tenant le pinceau avec ses lèvres.

toutes les heures du jour, qu'une sorte d'espièglerie que la peur que lui firent les douaniers, en feignant de l'arrêter, a pu lui faire considérer comme une faute. Ce qu'on sait très-bien, c'est qu'il se reprocha amèrement cette faute, car pendant plusieurs jours son extrême agitation annonça le trouble de sa conscience.

Simon sonne la cloche de l'église et en différencie les tintemens, suivant les circonstances de messe, vêpres, baptême ou enterrement. Un livre mis dans ses mains lui en a-t-il remémoré l'usage? il le tient ouvert sous ses yeux, semble y lire et tourne les feuillets par intervalles.

Si l'on considère que les seuls moyens de se faire entendre de ce pauvre aveugle sourd-muet se réduisent à quelques attouchemens sur sa personne et dans ses mains, attouchemens qui ne sont assujettis à d'autres règles qu'à l'idée que se fait l'interlocuteur qu'il se fera mieux comprendre par tel signe que par tel autre, on sera émerveillé de la prodigieuse intelligence de cet infortuné qui se trouve forcé de se composer autant de langages, pour ainsi dire, et autant de dictionnaires qu'il y a de personnes en rapport avec lui; et ceci est si vrai, que si un nouvel individu veut entrer en communication avec lui, il se passe quelque temps avant que Simon puisse le bien comprendre. Une fois initié, quoi que ce soit qu'on veuille lui dire, son intelligence va au-devant des signes et divine tout, et on peut lui faire remplir des commissions fort compliquées, en voici un exemple : des demoiselles étrangères à Passa se trouvaient dans cette commune; mademoiselle F. J... chargea l'aveugle d'aller de sa part engager l'une de ces demoiselles, qu'elle désigna à venir avec son ouvrage passer la soirée chez elle : cette commission très-bien comprise fut exécutée à la lettre.

Simon reconnaît au tact toutes les personnes de sa commune et des environs, et les désigne chacune par un signe quelconque; il prend un air réservé s'il s'aperçoit que celle qu'il palpe ne lui est pas connue. S'il parle d'un enfant, il ajoute au signe du père celui de la taille de l'enfant, et il compte avec ses doigts le rang numérique

Real hieroglyphics.

de la naissance de cet enfant , s'il y en a plusieurs , en levant plus ou moins la main en réservant toujours la plus haute taille pour le père , quand même la stature de l'enfant serait plus élevée. Il apprécie parfaitement le temps et les distances ; il connaît les jours de la semaine et sait combien il y a d'heures de chemin de la commune qu'il habite aux lieux circonvoisins. Il soigne les chevaux et les mène à l'abreuvoir aux heures réglées , sans jamais se tromper ; il charge le fumier sur les charrettes , et bêche le jardin en arrachant avec soin les mauvaises herbes et en ménageant les bonnes. Comme il bêchait un carré de fraisiers , la fille de sa maitresse en arracha un plant qu'elle lui mit dans la main ; il protesta aussitôt que ce n'était pas de son fait , et se fâcha du soupçon conçu contre son adresse. Il faudrait rapporter sa vie entière si on voulait énumérer les preuves de son intelligence. En voici quelques traits d'une autre nature : conduit il y a quelques mois à Perpignan , il entra , en la compagnie des personnes qui l'avaient amené , chez un marchand de fer , et là il reconnut et expliqua par ses signes l'usage de tous les outils , instrumens et autres articles de fer , qu'on s'amusaît à lui faire palper , quoique ce fût pour la première fois qu'il touchât ces sortes d'objets dont il n'avait eu jusque-là aucune idée. Ce fait , qui m'avait été rapporté par des témoins oculaires , m'a été encore confirmé par le marchand de fer lui-même.

Simon sait toute la reconnaissance qu'il doit à la femme respectable qui l'a accueilli dans son infortune et qui n'a cessé de pourvoir à son existence , et cette reconnaissance il la témoigne autant qu'il lui est donné de pouvoir le faire. Une chute cruelle ayant été suivie d'une fracture de femur chez cette dame , dont l'âge avancé ne permit pas au calus de se bien consolider , une claudication pénible en a été la conséquence. Simon met la plus soigneuse attention à enlever sur le passage de cette dame , partout où il sait qu'elle peut aller , toutes les petites pierres , les plus légères parcelles de bois , tout ce qui pourrait , en occasionnant la moindre inégalité sous son pied , rendre sa marche plus pénible.

Une des filles de madame J... habite Perpignan et va de temps en temps voir sa mère à Passa. Simon aime beaucoup cette dame, et c'est une joie pour lui que d'apprendre sa prochaine venue. Au jour précis de son arrivée, il ne manque pas de se porter à sa rencontre à une assez grande distance du village. Muni d'un long roseau, il se place dans un des fossés qui bordent la route étend son roseau en travers du chemin. Dans cette position, il attend qu'une certaine sensation que le roulement de la voiture occasionne dans l'air, apparemment, soit transmise à sa main par le roseau, et lui annonce l'approche de cette voiture. Quand cette sensation lui est parvenue, il se lève pour se faire apercevoir du cocher, qui arrête alors ses chevaux et le touche du bout du fouet; dès qu'il se sent ainsi touché il s'élançait à la tête des chevaux, qu'il embrasse, et va tout joyeux s'asseoir derrière la voiture pour se faire porter au village, ce qui est un bonheur pour lui.

Madame J..., ayant dû s'absenter de Passa, Simon, par un motif qu'on ne peut pas connaître, partit de la maison le jour même du départ de cette dame et n'y revint que le jour de son retour: on sut qu'il était allé passer ce temps dans une métairie du voisinage, où il remplissait tous les travaux qu'on exigeait de lui pour prix de la nourriture qu'on lui donnait.

Couché dans une grange, hors de la maison, avec des travailleurs qui, par malice, ne l'éveillaient pas au moment où ils se levaient et où, avant d'aller au champ, ils allaient manger la soupe, ce qui la lui faisait ensuite trouver froide quand il descendait, Simon eut recours à l'industrie pour être à la cuisine en même temps qu'eux; il attacha au loquet de la porte de cette grange, du gros fil qu'il fit remonter au grenier à travers un intervalle existant entre les planches nues du plancher et la face intérieure de la muraille, et au moyen des clous qu'il planta, il conduisit ce fil au-dessus de son lit, en le faisant descendre juste au point où une pierre attachée au bout de ce même fil, pourrait toucher ses pieds quand le loquet serait soulevé. Averti par ce mécanisme, qu'il avait si bien dissimulé qu'on fut longtemps à le

découvrir, il s'asseyait à table presque aussitôt que les travailleurs, au grand étonnement de tous.

Voici d'autres traits de son intelligence dont il est plus difficile de se rendre raison.

Simon sait qu'il existe des gendarmes, et comme ses idées sur le juste et l'injuste et sur la justice distributive paraissent bien exactes, il sait que les fonctions de ces gendarmes sont d'arrêter les malfaiteurs et de concourir à l'exécution des lois, dont il paraît avoir le sentiment, autant qu'on peut en juger par le peu de faits sur lesquels on a pu établir ces présomptions. Il sait encore qu'il faut être soldat à un certain âge, et qu'ayant tiré au sort lui-même il aurait pu le devenir si son infirmité ne l'en avait affranchi d'avance. Comment a-t-il pu se rendre compte de tout cela? c'est ce que l'insuffisance du langage qui le met en rapport avec les hommes rendra à jamais un mystère impénétrable. Quelques détachemens qui se sont trouvés cantonnés à Passa ont bien pu lui faire prendre, par le toucher, quelque idée du métier de soldat, mais non pas de la nécessité de le devenir à vingt ans.

Ce n'est pas tout. Si l'on place un fusil entre les mains de Simon, il se met à faire l'exercice. Un petit coup du bout de doigt sur son épaule est le commandement pour passer d'un temps à un autre, et il parcourt ainsi tout les mouvemens de l'école du soldat, jusqu'au coup de feu inclusivement : pour la détonation, il pousse une sorte de glapissement guttural. Il est probable que les mouvemens automatiques du maniement du fusil il les a appris en jouant avec d'autres enfans, qui ont pu lui enseigner les différentes positions du bâton ou du roseau en guise de fusil ; quant au bruit de la détonation, il est assez vraisemblable qu'on lui aura fait quelquefois décharger une arme, et que l'explosion s'est fait sentir à lui par cette sensation que les sons extérieurs impriment d'une manière très-confuse à la membrane du tympan chez les sourds-muets.

Un jeune militaire de Passa en congé devant rejoindre son régiment, un gendarme envoyé pour lui en donner l'ordre ne le trouva pas dans la commune et s'en retourna après avoir fait part de son mandat

au maire. Simon qui le sait se porte à la rencontre de ce jeune homme, quand il sent le moment où il doit revenir chez lui, et lui explique tout ce qui s'est passé; il feint de tirer un rouleau du cylindre de fer-blanc dans lequel les militaires en congé renferment d'ordinaire leurs papiers, lui fait entendre qu'un gendarme, dont il figure sur lui-même le costume par des gestes rapides et expressifs, est venu; qu'il doit, lui, militaire, se rendre à Elne, qu'autrement les gendarmes l'arrêteront, et il le saisit lui-même par ses vêtemens sur la poitrine, comme si on l'empoignait.

Simon reconnut un jour que pendant que le maire de sa commune, chez qui il entre familièrement comme dans toutes les maisons du village, était absent, on lui avait volé du blé; dès que celui-ci est de retour il lui dénonce le vol et les coupables. Comment avait-il pu l'apprendre? pour le savoir il aurait fallu le surveiller, dans l'impossibilité de s'en faire rendre compte par lui-même. Une semblable découverte faite par un homme dans sa position, paraissant trop extraordinaire pour y croire légèrement, on fait comprendre ces doutes à Simon, qui fait alors suivre pas à pas les traces du vol, depuis la porte de la rue jusqu'au grenier, au moyen de quelques grains qu'il palpe sur le chemin et fait remarquer, et il met ainsi sur les traces du larcin qui fut ensuite pleinement constaté.

Simon éprouva un chagrin très-vif à la mort de sa mère. Pendant toute la durée de la maladie qui amena cette funeste issue il ne la quitta pas un instant. A mesure qu'il sentait que la vie s'éteignait en elle, il se penchait sur sa bouche pour recevoir sur son visage le souffle de sa respiration. Dans les derniers momens, il cherchait avec une extrême anxiété et dans la plus grande agitation, tout le long du bras de la malade, les battemens du poulx, et consultait à tout moment son haleine. Quand enfin aucune impression de vie ne frappa plus son doigt, ni sa figure: quand il fut bien convaincu que sa mère n'existait plus, il s'abandonna à toute sa douleur; et pourtant il savait très-bien que sa mère l'avait à-peu-près abandonné dans sa propre infortune!

Tout ce qui précède tient à l'intelligence que j'appellerais mécanique : voici qui se rattache à un tout autre ordre d'idées, à l'intelligence spirituelle.

Simon sait qu'il faut chômer le dimanche et les fêtes, et il n'y manque pas. Il assiste à la messe avec un recueillement qui atteste qu'il est pénétré de la gravité de l'acte religieux auquel il participe. Aux mouvemens qu'ils sent autour de lui, il connaît s'il faut se lever pour la lecture de l'évangile ou s'incliner pour l'élévation. Ceci ne serait encore que de l'imitation ; mais ce qui ne l'est pas, c'est l'attitude toute mystique qu'il prend dans cette dernière circonstance, l'air de componction avec lequel il se tient prosterné et frappe sa poitrine. Ceci ne saurait être seulement de l'imitation, car il y a aussi du sentiment, et le sentiment ne se palpe pas. A voir alors cet infortuné, on croirait que de tous les assistans c'est lui qui comprend le mieux tout ce qu'a d'auguste le mystère qui se célèbre ; et si autour de lui quelqu'un s'agite dans ce moment, il le tire par ses habits pour le forcer au recueillement que cet acte impose. Cependant, quelque puissante que soit l'énergie de son intelligence, quelle que soit la subtilité de pénétration de son esprit pour s'emparer de tout ce qu'on veut lui communiquer relativement aux actes de la vie, avec des moyens aussi bornés que ceux qu'on a pour se mettre en communication avec lui, jamais on n'aurait pu arriver jusqu'à lui inculquer des idées religieuses, parce que ces idées sont d'un ordre métaphysique, et qu'abstraites, elles ne pourraient être transmises à l'entendement par de simples attouchemens sans des études longues et profondes entre le maître et l'élève. Ce qui à cet égard, se passe chez Simon ne peut donc être que le produit de la réflexion à la suite du développement ultérieur, dans les cases de son cerveau, de ce qui a pu frapper sa vue ou son ouïe à cette époque de la première enfance où les idées morales ne sont pas supposées devoir y laisser, sinon aucune impression, du moins une impression durable. Ce qui me semble venir à l'appui de ce dépôt du genre des idées abstraites dans le cerveau avant que l'esprit puisse les saisir, c'est que Simon connaît et distingue

très-bien ceux des sacremens qu'il a pu voir mettre en pratique avant son accident. Ainsi , en jouant , il y a bien des années , à faire la chapelle avec le plus jeune des fils de M. J.... de P.... il leur vint dans la fantaisie de donner l'extrême-onction à une servante qu'une indisposition retenait au lit , et comme cette servante refusait de se prêter à ce jeu , Simon lui donna un soufflet , lui exprimant par ses gestes que quand on recevait ce sacrement , il fallait être immobile dans son lit , comme mort. Ce n'est pas dans ses jeux avec un enfant qui était plus jeune que lui , que Simon aurait pu prendre une idée si exacte de la partie matérielle du sacrement , et surtout de cette idée de mort qui s'y rattache ; cette idée existait déjà dans son entendement. Monseigneur l'évêque de Perpignan se rendant à Passa , pour administrer le sacrement de la confirmation , Simon se donnant un coup sur la joue et mettant ses mains sur ses yeux et ses oreilles , fit comprendre que sa situation l'empêchait d'y participer comme les autres. Il indique le sacrement du mariage en réunissant deux doigts d'une main et les pressant et serrant avec l'autre main , et en ajoutant à ce geste le signe de la bénédiction nuptiale : c'est ainsi qu'il a compris , il y a un an , que deux des petits enfants de sa maîtresse se mariaient ensemble , et qu'il a fait son compliment aux deux époux. Il sait très-bien aussi qu'à la suite de la nôce vient le festin ; c'est ce qu'il exprimait par le geste de tourner la broche , en multipliant avec une grande satisfaction les signes de manger et se frappant avec les deux mains sur le ventre.

Un chapelet mis entre les mains de Simon ne lui dit rien , parce qu'il ne peut pas avoir l'idée des prières qu'indique chaque grain ; mais il sait que c'est un objet de dévotion , et il baise avec respect la croix qui le termine ; pourquoi ce baiser sur cette croix ? est-ce parce qu'avant son accident il avait vu les cérémonies religieuses et la vénération qu'on avait pour ce signe ; est-ce une simple habitude qu'on lui avait fait prendre dans son extrême enfance et qui s'est perpétuée en lui ? Quelle que soit la vraie de ces deux causes , toujours est-il qu'il y a au fond de cela un sentiment ; sentiment qui doit prendre sa source dans

les idées qu'il se forme de ce signe religieux et qu'on ne peut pas lui avoir communiqué par de grossiers attouchemens. Je me rappelle d'avoir lu dans le Dictionnaire des sciences médicales qu'un enfant allaité en Provence et transporté à Paris avant que sa langue eût pu articuler des mots, les premiers qu'il prononça furent de l'idiôme provençal, le seul que lui parlait sa nourrice avant d'en être séparé. Cet exemple a prouvé que l'impression des sons combinés se grave dans le cerveau avant que la langue puisse en essayer l'imitation ; l'exemple de Simon ne prouve-t-il pas, à son tour, que les idées morales et les idées abstraites s'y impriment de même, et que c'est là un germe que la réflexion fait ensuite fructifier. Pour l'enfant qui voit, parle et entend, ou qui dans la privation de l'une de ces facultés possède encore les autres, ce germe, constamment excité et nourri chaque jour par de nouvelles leçons, se développe sans qu'on s'en aperçoive au milieu des distractions qui entourent l'enfance ; mais chez l'être moralement isolé en lui-même, cette germination, qui n'est secondée et stimulée que par les réflexions jamais interrompues que lui impose le silence universel au milieu duquel il se trouve, est obligée de tirer tous ses sucs de sa propre substance. Sans son accident, Simon ne serait peut-être qu'un paysan d'une intelligence fort ordinaire ; obligé d'être sans cesse recueilli en lui-même, d'alimenter sans relâche son intelligence des souvenirs de ses premières sensations, de faire un usage habituel, constant, incessant de la réflexion, de l'appliquer à tout pour parvenir à se rendre raison de tout, pour comprendre par anticipation et deviner sur quelques simples indices tout ce qui est du domaine de la vie sociale, pour se donner une existence intellectuelle, afin d'échapper à l'isolement absolu, universel qui le menaçait, Simon est devenu comparativement, un être supérieur. Mais si cet infortuné a pu pénétrer dans la profondeur des idées de la divinité, s'il a pu concevoir que la réunion périodique des hommes dans un local spécial a pour objet de rendre hommage à cette divinité ; si d'après quelques bien vagues, et sans doute, bien informes souvenirs, il a pu comprendre qu'au milieu de ces hommages que les hommes rendent ainsi en commun à Dieu,

il est un moment où il se passe quelque chose de plus particulièrement auguste, quelque chose dont il est impossible qu'il puisse avoir l'idée, mais que sa raison lui montre sans doute comme mettant la créature dans un rapport plus intime avec le Créateur, il semble impossible de ne pas reconnaître, avant tout, la préexistence d'une tendance naturelle à des sentimens religieux, la réalité d'idées de vérités éternelles innées dans notre cœur, ainsi que l'ont pensé quelques philosophes.

Je ne pousse pas plus loin les détails sur cet être phénoménal. Cette succincte notice, dans laquelle je me suis strictement renfermé dans le rôle d'historien, peut suffire, je pense, pour appeler l'attention sur un point de psychologie si important à méditer, puisqu'il prouve que tout ce qui frappe l'enfance dès que les organes de la vue et de l'ouïe peuvent jouir de leur faculté de transmission des objets et des sons extérieurs, jette déjà de profondes racines dans le *Sensorium*, et que, par conséquent, l'éducation morale commençant, en quelque manière, par la vie, on ne saurait trop s'attacher à éviter de mettre de mauvais exemples sous les yeux de l'enfant dès l'époque la plus tendre de son apparition dans le monde. Si nous considérons maintenant l'intérêt des sciences physiologiques, morales et naturelles, combien n'est-il pas à regretter que Simon, après que son éducation intellectuelle s'est trouvée complètement développée d'elle-même sur les rares germes déposés de si loin dans le champ de son entendement; n'ait pas été placé dans un de ces instituts si précieux, que recommandent à la reconnaissance de tous les âges, les noms vénérables des De L'Épée et des Sicard, où un maître patient et habile, parvenant à se faire avec lui un langage complet, eût pu se faire rendre compte de l'origine, du mode de développement de ses sensations, et explorer ainsi son âme toute pure des mauvaises impressions reçues par les sens extérieurs, et telle, on peut le dire, qu'elle est sortie des mains du Créateur. Serait-il trop tard encore pour l'entreprendre? Je me suis persuadé, quant à moi, que l'intelligence de Simon irait au-devant de l'instruction qu'on voudrait lui donner; et s'il en était autrement, on aurait au moins rempli une

sorte de devoir en l'essayant ; je m'estimerais bien heureux si la publicité donnée à cette notice pouvait en faire naître la pensée.

D. M. J. HENRY.

P. S. Depuis que cette notice a été lue à la Société Philomathique , on m'a apporté une cage de roseau fabriquée par Simon , elle aussi bien faite qu'il est possible de l'exécuter avec un couteau et un clou pour tous instrumens ; l'aveugle l'a même surmontée d'un moulin à vent , en bois. Comme il avait estimé ce travail à cinq sous et qu'on voulait lui en donner dix , il a obstinément refusé de recevoir les cinq sous de surplus ; il faut être aveugle sourd-muet pour faire preuve , par le temps qui court , de tant de désintéressement et de délicatesse. Ce pauvre Simon a appris qu'il avait été question de lui dans le journal du département , et il s'en est montré tout joyeux : un grain de vanité est dans tous les cœurs !

Je ne doute pas de l'exactitude des faits que contient cette notice. Ces faits acquièrent une certaine garantie par cela seul qu'on les a soumis à une société grave , mais les inductions que M. Henry en tire , me semblent quelquefois marquées au coin de l'exagération ; ainsi une attitude mystique , pendant la consécration du saint Sacrifice de l'autel , ne me paraît nullement prouver qu'il comprend ce qu'a d'auguste le mystère qui se célèbre ; un autre fait non moins inexplicable de cette vie d'un aveugle sourd-muet est l'inquiétude avec laquelle il suit les symptômes de la mort de sa mère et la douleur à laquelle il s'abandonne après la cessation du battement de pouls de sa mère ; quoiqu'il en soit , l'éveil est donné , et ce curieux sujet sera étudié.

M. Henri Berthoud nous a donné , en 1836 , une notice bien incomplète mais intéressante , sur un sourd-muet aveugle qui se trouvait à Bicêtre.

Il est sourd-muet de naissance , il a reçu son éducation , et une maladie accidentelle l'a privé de la vue. Cet homme , ou plutôt

ce demi-cadavre , auquel restent seuls la pensée , le toucher et les sens presque superflus en pareil lieu , de l'odorat et du goût , a été jeté dans les dortoirs de Bicêtre.

Mais Dieu a mis dans le cœur de l'homme un besoin mystérieux de la société des autres hommes , et celui qu'éprouvaient si cruellement les décrets de la Providence , ne put se résoudre à végéter comme un brin d'herbe , sans communiquer avec ses semblables. Il inventa donc un moyen ingénieux et simple de converser avec eux ; et un matin , après s'être procuré , par hasard , un peu de craie , il traça les mots suivans sur le plancher du dortoir :

Écrivez avec le doigt sur ma main , ce que vous voulez me dire.

Puis , il attendit , dans quelles angoisses , vous le comprenez ! que quelqu'un vint à passer. Oh , combien durant une heure d'attente , souffrit cet infortuné , qui se demandait : Est-ce de la craie que je tiens ? Ma main a-t-elle bien tracé les caractères ? mon souvenir , depuis si longtemps que je n'ai essayé d'écrire , ne m'a-t-il point trompé ? verra-t-on dans ces caractères autre chose que des lignes capricieusement tracées au hasard ? les remarquera-t-on ? et ne sont-elles point déjà effacées ?... Et il ne peut voir , il ne peut écouter si l'on vient. Il lui faut attendre là , immobile , silencieux , tout entier à son attente , le cœur palpitant , les mains convulsivement agitées !

Enfin , après une heure , — une heure ! quelque chose touche sa main. O joie ! ô bonheur ! ô transport !

Hélas ! c'est un enfant , qui passe insoucieusement près de lui , et qui n'a point remarqué les caractères tracés sur le plancher.

Il recommença durant huit jours avec persévérance. Mais c'était cette persévérance même qui rendait impossible ce qu'il désirait avec tant d'ardeur ; car , à force d'écrire à la même place , il avait fini par former une confusion illisible de caractères.

Enfin , un employé de la maison le surprit recommençant avec désespoir son travail inutile. Il le prit par la main et le conduisit dans une autre partie du dortoir. La joie faisait presque défaillir l'aveugle ,

qui tomba tout-à-fait évanoui, lorsqu'il sentit écrire, sur sa main, par le doigt de l'employé :

JE VOUS COMPRENDS.

Alors commença entre ces deux hommes un entretien suivi : première communication de l'infortuné avec les hommes, depuis bien des mois ! Il ne pouvait y laisser mettre fin ; quand l'employé voulait s'éloigner, il le poursuivait à tâtons, il l'entourait de ses bras supplians, il pleurait ; il écrivait sur son ardoise :

NE ME LAISSEZ PAS SEUL !

Il fallut plusieurs jours pour calmer une agitation qui pensa devenir funeste à l'aveugle sourd-muet. Enfin, sa joie immense s'apaisa, et il put désormais entretenir des relations avec tous ceux dont il avait besoin.

Quand je m'approchai de lui, il se tenait assis près de son lit, suivant l'habitude qu'il a contractée, et que nécessite l'impossibilité où il est de marcher sans guide, puisqu'il ne peut même se diriger par l'ouïe, comme les autres aveugles. Sa tête se penchait sur sa poitrine avec une expression profonde de mélancolie, et près de lui se trouvaient une ardoise et un crayon qu'il ne quitte jamais.

Lorsque je touchai sa main, il tressaillit, et un sourire triste et doux entr'ouvrit ses lèvres.

Je traçai sur la paume de sa main la phrase suivante :

— Voulez-vous causer avec moi ?

Il prit son ardoise, et écrivit sa réponse avec une écriture rapide, grosse, régulière et très bien formée :

— Oui, volontiers.

— Êtes-vous bien malheureux ?

Il leva les yeux au ciel et joignit les mains avec un mouvement douloureux.

— Eprouvez-vous beaucoup d'ennui ?

Il prit d'abord son ardoise pour me répondre ; mais il la replaça sur le lit, et, par une pantomime expressive, cacha sa tête entre ses deux mains. Puis, il reprit l'ardoise et y traça :

— Je n'ai ni jour, ni nuit !

— La prière vous console-t-elle ?

— Je n'ai d'espoir et de consolation qu'en Dieu.

— Le goût et l'odorat vous offrent-ils quelque compensation à la perte de vos autres sens ?

Il fit écrire deux fois le mot *compensation* ; puis par un geste plein de finesse et de malice , il me montra sa gamelle de bois , où nageait un potage d'une odeur peu prévenante , il faut l'avouer.

Je lui serrai la main , et j'allais m'éloigner lorsqu'il me rappela par un signe :

— Dites-moi votre nom , je vous prie ? avait-il écrit sur son ardoise.

— Pourquoi ?

— Pour m'en souvenir.

— Quel intérêt peut vous offrir ce nom ?

— Dans mon existence si vide , le moindre incident n'a-t-il pas un grand intérêt !

Je lui dis mon nom et je m'éloignai. Avant de sortir du dortoir je me retournai , et je vis le pauvre homme , qui me croyait encore là , tendre autour de lui son ardoise que personne ne prenait ; je courus la recevoir ; il avait écrit :

— Je me souviendrai de vous , car vous m'avez témoigné de l'intérêt.

Il existait en même temps à Bicêtre une autre créature , plus malheureuse encore. Ne sachant quel nom lui donner , il reçut pour signe distinctif le numéro de son lit. N° 14 donc fut trouvé au coin d'une borne , et ne garde qu'un sens unique : le toucher. Sans odorat et sans goût , cet homme ne voit point , n'entend point , il ne sait ni marcher , ni manger. »

Il est remarquable que la créature humaine , privée de l'usage de la raison , n'a pas d'elle-même l'idée de sa conservation , et qu'elle ne mange que parce qu'on l'a habituée à satisfaire à ce besoin du corps. J'ai vu , il y a quelques années , un aveugle sourd-muet à Couckelaere (province de la Flandre-Occidentale) , qui n'avait pas non plus l'idée

d'introduire dans la bouche ce qu'on lui donnait en main pour manger : il fallait lui diriger la main et alors seulement il mangeait. Cet enfant avait cependant un attachement extraordinaire pour une de ses sœurs, une fille de 14 ans, bien douce et bien pieuse, et elle seule parvenait à le calmer. Lorsque des accès de fureur lui vinrent, à peine sentait-il sa sœur, qu'il fut prêt à faire tout ce qu'on exigeait de lui et que le bonheur se peignit sur sa figure.

L'Abeille Médicale parle également d'un aveugle sourd-muet, idiot.

Voici un fait extraordinaire cité par M. de Kératry dans son ouvrage des inductions morales et physiologiques.

« Il existe dans le département d'Ile-et-Vilain un homme, (M. Judicelle, ancien directeur des droits-réunis à Rennes), qui après avoir perdu l'usage des yeux, est resté pendant dix ans chef d'une administration financière : les personnes qui l'ont approché attesteraient qu'il s'est acquitté de ses fonctions avec une sagacité rarement en défaut. Une surdité totale l'ayant obligé de donner sa démission, il s'est borné à la conduite de ses affaires personnelles ; on ne pouvait se faire comprendre de lui qu'à l'aide de caractères saillans, déposés entre ses mains. Aveugle, il a fait construire sur ses dessins, un hôtel d'une architecture élégante, dont il a surveillé l'exécution. Une réduction cruelle de facultés ne l'a pas empêché de modeler en cire un jardin d'un goût agréable, et où, se faisant porter, par la seule perspicacité de son tact, il a plus d'une fois rectifié le travail de l'entrepreneur. La rigueur du ciel lui réservait une paralysie complète des bras, des jambes, des cuisses et de la surface extérieure du corps ; frappé dans les dernières relations morales qu'il s'était créées, il se fût bientôt éteint, si, en lui effleurant la joue, on ne lui eût appris que ce triste et dernier asile restait à sa sensibilité ; alors, en conformité à ses désirs, car il n'a pas perdu l'usage de la voix, on trace des caractères sur cette partie du visage où le tact s'est réfugié. »

« Il existait, il y a quelques années, en France, une jeune fille sourde-muette et aveugle, position terrible contre laquelle l'art n'offre

aucune ressource⁽¹⁾ : tout porte à croire qu'elle avait été dépouillée par des parens avides contre lesquels elle n'avait aucun moyen de réclamer. Elle fut trouvée un soir sur la voie publique, couverte de haillons qui semblaient lui avoir été mis à dessein ; des personnes charitables la conduisirent dans un hospice. L'odeur de ses vêtemens semblait lui déplaire, elle les écartait avec la main, et elle ne se tranquillisa que lorsqu'on lui en eut mis de plus convenables. Un digne magistrat, informé de l'état de cette infortunée, la prit sous sa protection et veilla à ce qu'elle ne manquât de rien ; quoiqu'il semble que sa position la condamnât à une vie tout animale, les facultés de l'âme ne lui étaient pas entièrement refusées. Lorsque son digne protecteur allait la voir, il avait l'habitude de lui prendre la main ; à son départ elle lui tendait les bras en signe de reconnaissance. On serait tenté de croire qu'il existe une perception interne qui lui faisait discerner son bienfaiteur ; il serait possible cependant qu'elle le reconnût à son accueil amical et à l'heureuse influence que la présence de cet homme de bien exerçait sur les soins dont elle était l'objet.

« Un jour qu'on la menait dans une maison particulière, elle sembla éprouver une émotion inaccoutumée, elle ouvrit elle-même la porte d'une chambre qui se trouvait à sa droite, saisit une chaise avec empressement, et sembla chercher autour d'elle quelque objet qui lui était familier ; comme elle sentit que son attente était trompée, elle croisa les bras, et des larmes coulèrent le long de ses joues. Croyait-elle avoir retrouvé la maison paternelle, sa main cherchait-elle à rencontrer une main amie ? celle d'une mère, d'une sœur, d'un père ? c'est ce qu'on ne put deviner. Une profonde mélancolie vint avec le temps compliquer une situation si affreuse : à l'âge de vingt à vingt-deux ans, elle expira tranquillement comme une personne qui sommeille ; on fut même quelque temps sans s'apercevoir qu'elle était morte. »

Une feuille américaine mentionna, en 1817, une sourde-muette

(1) *Coup-d'œil d'un Aveugle sur les Sourds-Muets*, par M. Alex. Rodenbach.

aveugle nommée Julie Brace. Elle vivait près de Hartford et était âgée d'environ onze ans. Elle avait perdu le sens de la vue et de l'ouïe à l'âge de quatre ans, par suite d'une fièvre typhoïde.

Sa forme et ses traits sont réguliers et bien proportionnés. Elle est d'un caractère tendre et doux. Elle est surtout attachée à sa petite sœur, qu'elle cajole et berce comme une nourrice. Tout ce qu'elle rencontre sous la main, elle le porte aux lèvres, et se trompe rarement sur sa nature. Si l'objet est trop grand pour le porter aux lèvres, c'est au moyen de ses doigts qu'elle en examine la nature et les propriétés et ne se méprend que très-rarement. Elle aime à cueillir des pommes et d'autres fruits, et choisit ordinairement, avec autant de discernement que si elle était douée de la vue, ce qu'il y a de mieux. Elle se promène souvent dans les champs et cueillit des fleurs, qu'elle découvre à l'odeur qu'elles projettent. Son odeur est d'une exquise délicatesse et elle semble en tirer grand parti.

On lui donna un jour un petit éventail, elle le porta aussitôt aux lèvres pour savoir ce que c'était, mais elle le remit après cet examen dans la poche de celui qui le lui avait donné. La mère fit la remarque que Julie en avait déjà un, et que, par un désintéressement rare parmi les voyants, elle croyait sans doute qu'un second serait tout-à-fait superflu. Ce monsieur donna alors cet éventail à une demoiselle du voisinage, à laquelle Julie rendait souvent des visites. Quelques jours après, Julie vit sa petite voisine et passa encore une fois en revue, au moyen de ses lèvres et de ses doigts, tous les joujoux de sa camarade et entr'autres le petit éventail ; elle constata aussitôt son identité avec celui qu'elle avait elle-même reçu un jour, et comme cet homme était présent, elle remit le cadeau dans la poche de celui à qui elle supposait qu'il appartenait.

Elle admire les étoffes pour habillements ; elle est prudente et ne casse jamais rien, pas même dans les chambres dont elle ne connaît pas la disposition des meubles.

Afin d'éprouver le degré de son discernement quelqu'un fit, entre autres expériences, semblant d'emporter sa petite sœur : mais elle

découvrit aussitôt la ruse en trouvant que ce monsieur avait laissé son parapluie sur la table. Pour lui rendre la pareille, elle sortit un moment, prit prudemment un chardon en fleur, le flaira en marchant et le donna, comme si c'eût été un bouquet, à ce monsieur, mais dès qu'il tendit la main pour l'accepter elle le lui fourra dans la main de manière à lui en faire sentir les piquants.

Il est entré à l'institut de Boston, dans le cours de l'année 1837, une élève, nommée Laure Bridgman; dont la situation lui concilie un intérêt particulier et une vive sympathie. Elle est née de parents instruits et respectables, dans le Hanovre, N. H. Encore tout enfant, elle fut sujette à des accidents douloureux et dangereux; dont on ne paraît pas avoir bien compris la nature. Jusqu'à l'âge de vingt mois quoique jolie et intéressante, elle fut faible et délicate; un souffle aurait suffi pour éteindre sa vie; mais alors elle commença à se renforcer; sa santé parut solidement assise; ses facultés intellectuelles se développèrent rapidement, et lorsqu'elle eut atteint sa deuxième année, elle était plus spirituelle et plus alerte que les enfants ordinaires, déjà elle articulait quelques mots, et avait saisi la différence qu'il y a entre A et B. Mais un mois après, son âme se couvrit encore de nuages; une maladie la conduisit aux portes du tombeau; le mal, cependant, parut avoir quitté l'intérieur, et avoir fixé son siège sur les organes extérieurs des sens. Après cinq semaines de maladie, on remarqua que sa vue et son ouïe étaient détruits à jamais. Durant sept semaines de souffrances et de fièvre, pas un morceau de nourriture ne passa le bout de ses lèvres; on fut obligé de la tenir enfermée dans une chambre pendant cinq mois; une année s'écoula avant qu'elle fût en état de marcher sans soutien et deux années avant qu'elle pût quitter le lit tout le jour. Elle avait alors quatre ans, et comme sa santé et ses forces se rétablissaient, elle apprit à marcher autour de la maison et manifesta le désir d'être employée à quelque ouvrage, non par ses regards, car elle était aveugle, non par ses paroles, car elle était muette. Elle savait à la vérité, prononcer pour un temps les mots qu'elle avait appris avant sa maladie; mais n'entendant pas le son de sa voix,

elle perdit bientôt la faculté d'articuler ; le son ne répondait pas à la pensée, la volonté perdit son pouvoir sur la langue, et le dernier son qu'on ait entendu sortir de sa bouche fut *livre!* Mais non seulement elle était sourde, et muette et aveugle, son isolement était bien plus complet, l'odorat était tellement émoussé, qu'il était devenu tout-à-fait inutile. Seulement il était affecté par des odeurs mordantes ; de plus, le plaisir du goût avait disparu à demi, et elle montrait de l'indifférence à l'égard de la saveur des mets.

Il semblerait que dans ses profondes ténèbres, dans cette tranquillité affreuse, dans cet isolement de toute communication avec des esprits semblables à elle, l'âme immatérielle dût rester dans un état d'imbécillité enfantine, tandis que le corps croissait en taille et en vigueur, ou bien qu'elle ne se serait aperçue de sa solitude, que pour languir et mourir des suites de cette découverte. Mais il s'en fallut ; elle devint de jour en jour plus alerte et plus aimable ; et en ce moment elle est (pour autant que l'œil le plus scrutateur puisse pénétrer dans le secret de son âme) non seulement au-dessus de tout murmure, mais même contente et heureuse. Le sens du toucher seul reste intact, et la vue de cette fille malheureuse vous remplit d'admiration, non seulement parce qu'elle ramène votre pensée sur la perfection des sens ; mais aussi parce qu'elle est une démonstration vivante de l'admirable pouvoir de l'esprit, qui sait adapter ses opérations à toutes les circonstances de l'organisation du corps, se mettre en relation avec les objets extérieurs, et manifester ses propres émotions quelque imparfaites que soient ses moyens de communication.

On y voit la plus frappante évidence de la soif de connaître, d'un besoin intérieur, intellectuel qui ne peut s'étancher que par l'acquisition d'une nouvelle idée. Son plus grand plaisir est d'apprendre un nouveau point de couture, une nouvelle manière de tricoter ou de tresser, de recevoir un mot nouveau, ou de découvrir l'usage ou l'application de quelque objet nouveau ; et son ardeur à apprendre ne peut être comparée, qu'à la facilité de conception dont elle fait preuve.

Il y a espoir fondé que, si la vie lui est laissée, les efforts patients

et constants des hommes généreux , ajoutés à l'adresse et aux conseils des savants , viendront à bout d'introduire beaucoup de lumière dans son affreux cachot , et seront récompensés non seulement par la satisfaction d'avoir fait une heureuse , mais aussi par des aperçus neufs sur les opérations de l'âme.

Il y a là une âme humaine emprisonnée dans un cachot ténébreux et silencieux ; toutes les avenues en sont soigneusement fermées , à l'exception de l'organe du toucher , et encore il semblerait que ce sens doive être pâle , cependant il est actif , et lutte continuellement , non seulement pour se mettre en rapport avec les objets extérieurs , mais aussi pour communiquer les sensations qu'il éprouve à l'intérieur. L'enfant est toujours en action ; elle croise la maison en tout sens , monte les escaliers et descend ; elle folâtre avec les autres enfants ou s'amuse de ses joujoux ; elle s'habille et se déshabille promptement et avec précision , et se conduit décemment à table et partout ailleurs ; elle connaît toutes les personnes de la maison par le toucher et les affectionne beaucoup. Elle a appris à coudre , à tricoter , à tresser , et s'y exerce avec autant d'habileté et de justesse , que les autres enfants. Mais quelque intéressante que soit cette aptitude matérielle , elle s'efface devant les phénomènes intellectuels que l'enfant présente ; elle a un sentiment exquis de décence ; une idée (*sense*) du droit de propriété ; un amour d'approbation ; un désir de paraître proprement et commodément vêtue , et dese faire remarquer en cet état aux autres ; une forte inclination à imiter : c'est au point qu'elle veut s'asseoir et tenir un livre constamment ouvert devant elle , à l'imitation de ceux qui lisent. Il est difficile de déterminer si elle a quelque idée du bien et du mal , indépendamment du sentiment qui l'avertit que telle action sera désapprouvée , telle autre approuvée par ceux qui sont auprès d'elle ; mais il est certain qu'elle ne gardera aucun objet qui appartient à autrui ; elle ne mangera pas une pomme , ou un morceau de gâteau qu'elle trouve , à moins qu'on ne lui ait signifié de le faire. Elle prend évidemment plaisir à tourmenter et à embarrasser quelqu'un par ses badinages. Les différentes impressions de son âme sont clairement

marquées dans sa contenance , qui change selon que l'espérance ou la crainte , le plaisir ou la peine , le contentement ou le regret la préoccupent ; et qui , quand elle s'efforce de comprendre quelque chose , revêt l'expression d'une attention et d'une réflexion profonde.

On regardait comme douteux , quand elle arriva , qu'on pût jamais lui enseigner aucun système régulier de signes , pour la mettre en état de communiquer ses pensées et de comprendre celles des autres ; cependant on souhaitait beaucoup d'en faire l'expérience , et jusqu'ici elle a réussi fort bien. On prit d'abord les objets qui sont sous la main , tels que couteau , cueiller , livre , etc. étiquetés de leurs noms en lettres saillantes ; elle prit plaisir à toucher soigneusement l'objet qui portait ainsi son nom en étiquette , ensuite on lui passa le nom sur un autre morceau de papier , et aussitôt elle apprit à associer le nom avec l'idée de l'objet. Ensuite le nom de l'objet ayant été donné sur un écriteau séparé , on lui demanda de choisir l'objet nommé , parmi plusieurs autres qui lui furent présentés ; par exemple , le mot *clé* lui fut donné sur un morceau de papier portant les lettres en relief ; elle cherchait aussitôt , en tâtonnant une clé sur la table , et ne la trouvant pas , elle se leva et marcha vers la porte , afin de mettre le papier sur la clé , ce qu'elle fait avec une expression de plaisir extraordinaire. Jusque là aucune attention n'avait été donnée aux lettres qui composent le mot ; le pas suivant fut de s'assurer de la précision de ses idées , en lui donnant des caractères de métal portant au bout chacune des lettres séparément , elle eut bientôt appris à les arranger pour épeler le mot ; par exemple , l'instituteur touchait l'oreille de l'enfant , ou posait sa main sur un livre , ensuite sur les lettres , et au moment même elle se mit à choisir les caractères et à les ranger par ordre dans un châssis préparé pour cet exercice , et quand elle eut épelé correctement le mot , elle témoigna sa satisfaction , et assura l'instituteur qu'elle avait compris , en prenant toutes les lettres et les portant vers l'oreille ou sur le livre.

Ensuite , elle apprit l'arrangement des lettres selon l'ordre de l'alphabet , et elle s'occupe aujourd'hui à enrichir son vocabulaire de nouveaux mots. Ayant appris l'alphabet et l'arrangement des lettres pour

former des mots , qu'elle attachait aux objets , on commença à lui enseigner l'alphabet manuel , en usage chez les sourds-muets , et c'est une récréation , une merveille que de voir comme elle y va rapidement , correctement et ardemment. Son instituteur lui présente un objet nouveau ; un crayon par exemple , il le lui laisse d'abord examiner , et se former une idée de son usage , ensuite il lui montre comment il faut l'épéler , en formant des doigts de son élève les signes des lettres , l'enfant se saisit la main , se touche les doigts selon la manière de former les différentes lettres ; elle détourne un tant soit peu la tête , comme une personne qui prête bien attention , ses lèvres sont ouvertes , elle paraît à peine respirer , et sa contenance , d'abord inquiète , fait place peu à peu à un sourire , quand elle comprend la leçon. Alors elle lève ses petits doigts , et épèle le mot par l'alphabet manuel , ensuite elle prend tous les caractères et range les lettres , et enfin , pour s'assurer qu'elle ne se trompe pas , elle prend tous les caractères qui composent le mot et les place en contact avec le crayon , ou l'objet en question.

Le progrès de son instruction est lent et tédieux ; les différents pas qu'elle y fait , doivent être inspirés par ce qu'elle acquiert successivement ; car elle n'a aucun antécédent qui puisse la guider : mais jusqu'ici , les résultats sont des plus satisfaisants. Elle n'a pas encore suivi assez longtemps le cours d'instruction , pour connaître quelque chose de plus que le nom des objets sensibles , la tâche la plus difficile reste à remplir , celle de lui faire connaître les noms des qualités , des sentiments de l'âme , etc. On ne peut rien préjuger , mais on peut attendre beaucoup de l'intelligence de l'enfant , de l'ardent plaisir avec lequel elle fixe son attention , et du grand effort qu'elle fait pour acquérir des idées nouvelles ; non par crainte de punition , ni par espoir de récompense , mais pour jouir de la satisfaction que l'exercice de ses facultés lui apporte.

Le dix-huitième rapport annuel de l'institution pour les sourd-muets de New-Yorck ⁽¹⁾ mentionne un aveugle sourd-muet de l'âge de cinq ans ,

(1) *Eighteenth annual report, for the year 1836, page 57.*

qui existait dans la ville même, et pour lequel on sollicitait l'entrée dans l'institut, mais qui jusqu'alors n'avait pas encore été admis.

M. Froriep dans son journal médical N° 416, 1841, fait mention d'une sourde-muette aveugle nommée Flower, qui ne semble pas faire usage des sens du goût et de l'odorat qu'elle possède cependant. Elle a vingt ans; elle a du goût pour la toilette comme toutes les jeunes filles de son âge. Elle se conduit seule dans la maison et reconnaît les personnes en leur touchant les mains. Je regrette de ne pas avoir pu me procurer le N° de ce journal, qui contient sans aucun doute des détails ultérieurs sur la vie morale de cette malheureuse.

Voilà à-peu-près à quoi se borne ce que l'on connaît de cette classe spéciale de malheureux. Il y a lieu de s'étonner qu'elle ne soit pas plus nombreuse, car la cause la plus fréquente de la cécité influe dangereusement sur les organes de l'ouïe et produit souvent la surdité.

Quant aux observations auxquelles les aveugles sourds-muets ont donné lieu; elles ne peuvent manquer d'intéresser vivement tout philosophe qui veut prendre pour base de ses spéculations des faits; il serait cependant au moins téméraire de tirer du petit nombre de faits connus jusqu'ici, des conséquences absolues, et de baser sur quelques observations isolées encore, un système complet. Chaque système de philosophie trouverait dans les actes des sourds-muets aveugles quelque argument en sa faveur. Ce qui prouverait peut-être qu'aucun système n'est complet, ni capable d'expliquer en tout, et toujours par ses principes les phénomènes que présente cette classe exceptionnelle de personnes. La conclusion suivante a cependant le mérite de ne pas avoir rencontré jusqu'ici des faits qui lui soient contraires.

Les aveugles sourds-muets ont toujours prouvé que, quoique privés des sens de l'ouïe et de la vue, ils ne sont pas des automates; mais que même dans cet état, ils agissent avec intelligence, et qu'ils raisonnent leurs actes.



Deuxième Chapitre.

PARTIE THÉORIQUE

DE L'ÉDUCATION DES SOURDS-MUETS AVEUGLES.

LES aveugles parviennent à la connaissance de la langue et, à peu d'exceptions près, attachent la même valeur, la même idée aux termes de la langue, que nous. Les sourds-muets aussi, malgré leur malheur, parlent et communiquent, au moyen de la langue écrite, avec la société. De ces deux faits bien connus semblerait devoir découler la conséquence, que la vue ou l'ouïe ne sont pas essentiellement requises à l'acquisition des langues et que, par conséquent, les aveugles sourds-muets sont capables de recevoir une éducation intellectuelle, au moyen de la langue.

Un préjugé, assez naturel d'ailleurs, mais qui cède devant la réflexion et les lumières d'une saine philosophie, nous égare; l'habitude de voir l'un ou l'autre de ces sens présider à l'acquisition de la langue, a fini par nous donner la conviction que, si ce n'est pas l'ouïe, il faut que la vue nous serve d'intermédiaire et que l'un ou l'autre de ces sens est essentiellement requis.

Sans doute, et je l'avoue, il est des mots dont la valeur ne peut être appréciée que par la vue; tels sont ceux qui désignent les couleurs; ou par l'ouïe, comme sont les mots qui expriment le son et tout ce qui s'y rapporte; directement, les uns ne peuvent pas être appréciés par les aveugles, ni les autres par les sourds-muets, puisque le sens propre pour cette connaissance leur manque; ils ne peuvent en acquérir une idée qu'au moyen d'une synonymie toujours incomplète; mais à l'exception de ces deux ordres de phénomènes physiques dont la connaissance n'est pas essentielle à la culture intellectuelle de l'homme, la langue est à la portée de l'aveugle sourd-muet, comme à celle du sourd-muet ou de l'aveugle.

Constatons d'abord deux faits, que personne ne conteste, mais dont on ne déduit point une conséquence qui ne demande cependant qu'à en découler. Le premier fait est, que les enfants, doués de tous leurs sens, avant d'avoir appris une langue n'en connaissent aucune; telle est encore la position des hommes trouvés dans les bois et qui ont été isolés de la société dès leur tendre enfance comme M^{lle} Blanc et Gaspard Hauser. On leur a enseigné la langue, et ils sont parvenus à l'apprendre sans en connaître une d'avance.

On objecte contre ce que je veux en déduire, et on croit y objecter victorieusement, que ces enfants, que ces hommes étaient doués de l'ouïe. Il est temps de constater un deuxième fait, qui étonnera davantage les personnes qui réfléchissent peu, mais qui n'en est pas moins incontestable; c'est que l'ouïe ne donne pas l'intelligence de la langue, qu'il ne suffit pas d'entendre une langue pour la comprendre. En effet, qui n'avouera que l'on pourrait répéter, pendant des années, tous les termes d'une langue à l'oreille d'une personne douée de l'ouïe, sans qu'elle les comprit; voilà pour la langue parlée, mais il en est de même pour la langue écrite. Je n'ose pas insister davantage sur cette assertion, tellement la vérité en est-elle palpable; or, si l'ouïe et la vue seules ne donnent pas l'intelligence de la langue, leur privation ne peut pas s'opposer à l'acquisition de cette connaissance.

J'avais cette conviction avant d'entreprendre l'éducation de ma

sourde-muette et aveugle, et le point où elle est parvenue, m'a bien convaincu que j'avais jugé juste.

Cette conviction naquit d'abord chez moi de la réponse que j'avais dû faire à la question que je m'étais proposée : Qu'est-ce que la langue ? qu'exprime-t-elle ?

La langue est l'expression de ce qui est ; la langue ne peut être comprise, que parce qu'elle exprime ce qui est ; les mots ne sont compris que parce qu'il y a une idée attachée à ces mots, et l'idée doit avoir été perçue, avant que le mot ait pu y être attaché.

Il y a plusieurs d'ordres d'idées que la langue exprime et qu'il est utile d'exposer, afin d'être clair et de bannir de cette discussion le vague.

1° La langue exprime les faits extérieurs, c'est-à-dire les choses, ou les actions avec lesquelles nous sommes en rapport par nos sens, que nous voyons, que nous palpons, que nous entendons, goûtons etc,

2° La langue exprime les faits intérieurs, c'est-à-dire, tous les phénomènes que nous observons dans nous-mêmes et avec lesquels nous sommes en rapport par notre conscience, qui est aux faits intérieurs ce que les sens sont aux faits extérieurs.

J'appelle faits intérieurs : *juger, penser, vouloir, joie, tristesse* etc.

De l'observation et de l'étude de la réalité de ces deux ordres dépend l'intelligence de la langue ; elle ne peut être apprise qu'en prenant ces faits pour interprètes. L'impression que ces faits font sur l'homme, doit exister dans une personne, avant que l'on puisse lui donner l'expression, c'est-à-dire, que la chose à exprimer doit avoir été perçue, avant que l'expression ou le mot puisse être compris.

La langue ayant été apprise et comprise sous l'interprétation continue des faits, on peut, au moyen de cette langue, déduire soi-même des vérités en combinant celles que l'on connaît déjà ; ou recevoir et comprendre la révélation des vérités surnaturelles.

Il nous reste à examiner ce que la langue est en elle-même.

La langue est un composé d'éléments divers. Ces éléments sont le *nom*, le *pronom* l'*article*, l'*adjectif*, le *verbe*, l'*adverbe*, la *préposition*

et la *conjonction*. Je n'ai point nommé le *participe*, qui se confond avec les *adjectifs*, ni les *interjections* qui ne sont en effet que des phrases elliptiques.

L'*article*, dans une langue, a son utilité, il précise l'indication de l'objet ou du sujet que l'on nomme, mais n'est pas indispensable, il est des langues qui n'ont pas d'article. L'usage seule règle son emploi et cet usage peut varier d'un siècle à un autre pour la même langue.

Le *pronom* est un remplaçant du *nom*, comme l'indique le terme par lequel on le désigne. Je ne suis pas sûr qu'il y ait des langues qui n'ont pas cette espèce de mot, mais il est bien prouvé qu'il n'y a pas d'idée qu'on ne puisse exprimer sans lui. De sorte que l'*article* et le *pronom* se rapportent directement au *nom*, qui est leur base et dont le type seul se trouve dans la nature.

L'*adjectif* exprime une qualité, un attribut, mais dans la réalité cette qualité n'est jamais séparée de son sujet, car une chose a toujours quelques qualités accidentelles et les qualités ne subsistent pas sans sujet. L'*adverbe* ou le *suradjectif* modifie la valeur d'un adjectif, mais n'est appréciable, que lorsqu'il est appliqué avec l'*adjectif* à un être ou une chose etc.

Le *verbe*. On doit se souvenir de la distinction que j'ai faite, entre faits extérieurs et faits intérieurs que je considère comme les interprètes de la langue. Dans ces deux ordres les *verbes* expriment ou des actions singulières, comme *filer*, *tisser*, *tricoter*, *coudre*; ou bien les *verbes* expriment plusieurs de ces actions particulières par un seul mot, comme *travailler*, qui contient *filer*, *tisser*, *tricoter*, *coudre*, *maçonner* etc. etc. Les faits particuliers interprètent les *verbes* de la première classe; divers faits particuliers agglomérés comme éléments intégrants font connaître la valeur des autres. C'est-là un avantage que nous procurent les langues.

La *préposition* exprime la relation que l'on découvre par les sens entre deux objets ou entre une action et un objet. Deux objets, s'ils sont réellement distincts, ne peuvent se trouver ensemble, sans avoir un certain rapport entr'eux. Rassemblez un livre et une table; néces-

sairement le livre sera en rapport avec la table , il sera ou *sur* la table , ou *sous* la table , ou à *côté*. Ce rapport est sensible et s'exprime par une *préposition*.

La *conjonction* est aux phrases ce que la *préposition* est aux substantifs. Entre deux phrases rassemblées dans un seul tableau de l'esprit , il se trouve toujours une relation qui s'exprime par cette partie du discours (1).

EXEMPLE : *Je marche.* pendant que. *je lis.*
Je prie. avant que. *je dine.*

Nous trouvons donc dans la langue 1° le *nom* et le *pronom* , parce qu'il existe dans la nature des sujets , et bien évidemment s'il n'y avait pas de substances , il n'y aurait pas de *substantifs*.

2° La langue possède des *adjectifs* et des *adverbes* parce qu'il y a des attributs.

3° Le *verbe* est , parce qu'il y a des actions , des affirmations etc.

4° Il existe des *prépositions* et des *conjonctions* parce que les sens ou l'intelligence saisissent les relations entre les sujets ou entre les phrases.

Les divers éléments essentiels du discours existent dans toutes les langues , parce que le type de ces éléments se trouve dans la nature dont ils ne sont que la manifestation. De là vient que l'on peut traduire une langue dans une autre et que la plus perfectionnée peut s'approprier les idées exprimées par toutes les autres langues. :

Résumons la suite des idées que nous venons d'exposer. L'expérience nous prouve que la privation de l'ouïe ne s'oppose pas plus à l'acquisition de la langue , que la privation de la vue : ces sens ne donnent pas l'intelligence des mots , à l'exception de ceux qui expriment les sons et les couleurs , et les idées de ces deux ordres ne sont pas nécessaires pour acquérir l'intelligence des idées métaphysiques.

Mais la privation de deux sens à la fois n'empêche-t-elle pas l'acquisition de la connaissance de la langue ? Qu'on le remarque bien , l'aveugle

(1) Voir *Le Sourd-Muet et l'Aveugle* , tome 1 , page 176.

sourd-muet est né avec les mêmes facultés intellectuelles que nous , il a une mémoire , il veut , il pense , il juge etc. il est en rapport par les sens qui lui restent avec les faits extérieurs de la nature et par la conscience avec les faits intérieurs et s'il sait distinguer les impressions, pourquoi ne distinguerait-il pas les expressions ?

Il est vrai , la nature est pour lui muette et sans couleur , mais le tact seul ou le tact , le goût et l'odorat n'offrent-ils pas des moyens de distinguer un objet d'un autre ; un fait d'un autre fait etc. Un *couteau* , par exemple , d'un *livre* ; un *enfant* , d'un *vieillard* ; un *abricot* , d'une *pomme* ; un *cheval* , d'un *oiseau* ; *courir* , de *marcher* ; *manger* , de *boire* , etc. Or , s'il peut distinguer cela , pourquoi ne pourrait-il pas s'habituer à appliquer à ce qu'il distingue , un mot différent. Je l'ai dit : la vue et l'ouïe ne peuvent pas féconder son intelligence et y déposer le germe des idées de son et de couleur , donc jamais ces idées ne naîtront chez lui , mais s'ensuit-il qu'il ne distinguera pas un objet d'un autre par son odeur , sa saveur , sa pesanteur , sa dureté ou sa forme ; ne distinguera-t-il pas le *chaud* du *froid* ? On avouera , j'en suis sûr , qu'il est capable de recevoir des impressions de la nature ; où serait donc l'impossibilité qu'il reçût par la société et qu'il comprit l'expression de cette impression ?

On me fera observer peut-être que je n'ai parlé jusqu'ici que des impressions sensibles et conséquemment que des mots qui les expriment ; il est vrai , mais l'on se trompe , si l'on croit que les actions , les faits de la volonté et de l'intelligence ne peuvent pas être aussi nettement distingués que ceux que nous pouvons constater au moyen de nos sens extérieurs : nous avons et le sourd-muet aveugle a comme nous , la conscience de sa volonté , de son désir , de son amour , de sa haine et il distingue ces mouvements les uns des autres.

Mais un aveugle sourd-muet peut-il parvenir à l'intelligence des mots abstraits ?

Jamais on n'expliquera bien le développement intellectuel , si l'on n'y suppose une succession de points que l'on ne saisit pas tous , mais qui se tiennent cependant : l'intellectuel sort du sensible et l'abstraction

de la réalité, il n'y a pas de barrière entre ces deux ordres : le premier produit le second. Ce travail se fait spontanément en acquérant la connaissance de la langue. Le premier mot exprimant une chose physique dont l'intelligence saisit la valeur contient en germe l'abstraction. Vous voudriez expliquer cette gènèse, c'est là un travail bien ingrat et que vous n'acheverez sans doute pas; mais constatez le fait, il est facile, et voyez l'enfant se servir de termes abstraits, au début de la vie et aussi exactement qu'un philosophe. La mère lui a-t-elle appris cela? non, c'est un travail spontané de sa jeune intelligence au moyen de la langue.

Nous avons vu que malgré la privation de deux sens, l'aveugle sourd-muet peut parvenir à la connaissance de la langue, les sens qui lui restent peuvent lui servir d'intermédiaire. A son tour la langue lui rend un service qui, si nous le saisissons bien, répondra directement à la question que je me suis faite.

Les impressions que les sens reçoivent se réunissent dans l'âme comme dans un foyer et ces impressions sont à l'intelligence ce que le lait est au développement du corps. Le lait ne nourrit que pour autant que l'enfant le digère et cette digestion se fait à son insu, par l'action propre des organes; ainsi, l'âme reçoit des impressions, se les assimile et les digère, s'il est permis de parler ainsi. Là, les mots s'imprègnent bien plus de notre intelligence que de la cause qui les excite et le *substantif* lui-même, qui, de tous les éléments du discours, est celui qui se calque le plus sur la nature extérieure, nous offre la preuve évidente de cette vérité ⁽¹⁾. La nature ne nous offre que des individus et nos *substantifs* expriment le genre.

Au moyen de la langue, l'intelligence unit ce qui est divisé et généralise ce qui est individuel. Les sens ne saisissent que des *chênes*, des *tilleuls*, des *ormes* etc, et nous nommons l'*arbre*; nous voyons le *vert*, le *bleu*, le *blanc*, le *noir*, etc. et nous nommons la *couleur*.

Il y a un second travail de l'intelligence. Elle n'unit pas seule-

(1) Voir *Le Sourd-Muet et l'Aveugle*, tome 1, page 134.

ment ce qui est divisé dans la nature, mais elle divise ce qui est uni. Les qualités dans la réalité ne sont jamais séparées de leur sujet, la forme, la dimension, la couleur, la beauté etc. sont toujours attachées à un objet; une action se fait toujours d'une certaine manière; mais quoique unies réellement, l'intelligence, au moyen de la langue, sépare les qualités de leur sujet et se forme une idée de *grandeur*, de *pesanteur*, de *beauté*, et cette vue de l'esprit, cette abstraction est aussi naturelle que la perception des impressions que la nature fait sur l'intelligence. Comme ce travail intellectuel se fait également dans chaque être intelligent, il n'est pas plus difficile de faire comprendre aux enfants les mots abstraits, que de leur faire saisir ce qu'exprime un mot concret. La vue de l'esprit que les mots abstraits expriment n'est ordinairement qu'obscurcie par les moyens ingénieux et les savantes combinaisons de mots auxquels on a recours pour les faire comprendre.

Il me paraît que les principes que je viens d'exposer et les arguments par lesquels j'ai essayé de prouver en théorie la possibilité d'enseigner la langue aux aveugles sourds-muets, sont plausibles et comme l'application en a été faite avec succès, j'ose penser que ces principes sont justes. Je serais heureux de les voir approuvés, ou contestés avec loyauté, mais quels qu'ils soient, j'ai cru que j'étais obligé de les exposer; il y a ailleurs encore de ces êtres partagés par la nature, et rien n'aide à arriver à un but comme d'avoir devant soi un chemin battu.

Troisième Chapitre.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

DE L'INSTRUCTION DES AVEUGLES SOURDS-MUETS.

 N a longtemps considéré l'instruction des sourds-muets comme impossible. Il ne suffisait pas que le Bénédictin Pierre Ponce, mort en 1585, eût instruit des sourds-muets et qu'il eût formé des élèves dont l'instruction surpassa tout ce que l'on a vu depuis et que Jean-Paul Bonnet et Ramiron de Carion eussent publié en 1620 et 1629 des ouvrages sur cette instruction. Jean Bulwer en 1648, Dalgarno en 1661, le docteur Wallis en 1655, Holder, Sibscota, François Van Helmont, le docteur Amman en 1692 ; en Allemagne Kerger, George Raphel, Lazius, Arnoldi, Heinecke etc., en France même, Pereire etc. avaient eu beau produire avant l'abbé De l'Epée des élèves mieux instruits qu'aucun des siens, en vain avaient-ils publié des ouvrages dont les principes sont encore suivis en ce moment à Paris même, tandis que ce que l'on appelle le système de l'abbé De l'Epée y est

totalemment abandonné. Ce n'est en réalité que depuis l'abbé De l'Epée que la possibilité de l'instruction de cette classe d'infortunés est généralement connue et admise. Mais fort peu de personnes croient encore à celle des aveugles sourds-muets. La majorité est incapable de s'en démontrer la possibilité par le raisonnement et les faits manquent encore pour la convaincre. Je conçois donc qu'on se refuse à croire ; mais beaucoup de personnes instruites et éclairées n'admettent pas cette possibilité : je crois que chez ces hommes le préjugé provient de ce que l'on attribue une trop grande vertu à l'instruction. L'on ne rend pas justice à l'activité naturelle de l'intelligence, qui produit tant et à qui si peu suffit pour se développer. L'instituteur, c'est le jardinier, qui jette le grain dans la terre, mais tout ce qu'il peut pour la production d'une plante se borne à cela. Ayant reçu le germe, la terre et le grain, sans le secours du jardinier, accomplissent un travail mystérieux dont le résultat est ce fruit délicieux, cette fleur éclatante ou cet arbre majestueux.

Je voudrais contribuer à extirper ce préjugé afin d'encourager les essais.

Avant de décrire le moyen dont je me suis servi pour parvenir à communiquer à mon élève la connaissance des éléments de la langue flamande, je crois utile d'exposer ceux qui ont été proposés par d'autres instituteurs. Quoique les règles que quelques-uns nous ont présentées, n'aient pu être contrôlées par l'application, la théorie qu'ils ont imaginée, mérite éminemment d'être connue.

L'abbé De l'Epée, le premier, offrit de se charger de l'éducation d'un aveugle sourd-muet, mais les recherches pour en trouver un à Paris ne réussirent pas. Il n'existait pas alors à Paris de pareil être et l'essai ne put être tenté. L'abbé Sicard désirait également de pouvoir essayer cette instruction. » S'il se trouvait quelque sourd-muet, dit-il, dans son discours préliminaire, pour qui cette communication fût impossible, si le sens de la vue manquait encore à cet infortuné ; si dans l'ordre des exceptions de la nature ; si, parmi ces mutilations affligeantes, nous trouvions, sur nos pas, un sourd-muet

et aveugle à la fois , quels seraient nos moyens ? A quelle distance immense il serait des autres hommes cet être si cruellement dégradé ! qu'il serait grand et difficile à combler l'intervalle entre lui et nous ! Quel instituteur donner à cet enfant si affligé ? Serait-ce celui des muets ? Mais tout sont art se borne à rendre la pensée visible , à représenter à l'organe de la vue matérielle les opérations de l'œil intellectuel ; et l'infortuné qui a cet organe , n'en a pas le sens. Confierons-nous son éducation à celui dont le talent purement mécanique , au lieu de se borner à exercer les mains des aveugles à des travaux faciles , ne leur apprendrait que d'inutiles tours de force , et ne ferait de ces infortunés que des jongleurs et des ménétriers ? Mais que pourrait-il apprendre à un être qui ne peut entendre ? et d'ailleurs , c'est bien de musique qu'il s'agit ici ? Que peut la main de l'instituteur sur la main de l'élève , quand la langue ne peut exprimer aucun son , quand l'oreille n'en peut entendre aucun , quand la physionomie garde aussi le silence ?

» Je crois avoir dit que , dès le commencement , l'homme avait deux moyens pour l'expression de ses idées ; qu'au lieu de choisir une imitation sonore , il aurait pu se déterminer pour les signes manuels ; pourquoi ces signes ne reviendraient-ils pas ici à notre secours ? Car si les yeux nous manquent pour voir ces signes , n'avons-nous pas les mains pour les toucher ? Et si les ténèbres de la nuit n'empêchent pas Massieu de voir par ses mains ce que lui expriment les miennes , pourquoi , pendant le jour qui est pour lui une profonde nuit , notre sourd-muet aveugle ne le verrait-il pas aussi ?

» Ah ! si l'essai que je voudrais en faire n'était pas inutile , si , comme je l'ai fait pour les sourds-muets , je réussissais à donner une ⁽¹⁾ âme à celui-ci , un pareil succès me rendrait plus heureux que ne pourrait l'être celui qui en serait et l'objet et la cause.

» Mon illustre prédécesseur osa bien s'en flatter. Il ne craignit pas d'offrir , par la voie des journaux du temps , de se charger d'une éducation qui avait toujours paru impossible , même depuis que ses

(1) Cette expression est au moins singulière. LE RÉD.

succès avaient accoutumé la foi aux plus grandes merveilles. Voici les moyens qu'il me communiqua.

» Un alphabet en fer poli devait servir à former la nomenclature des objets sensibles , et des actions dont la connaissance pourrait être soumise au sens du tact. Il espérait familiariser les mains de l'élève avec ces caractères , et de faire faire à ses mains l'office de ses yeux ; de lui faire toucher l'objet , d'une main , et de lui en faire distinguer le nom de l'autre. Son génie inventeur aurait sans doute imaginé le reste en opérant.

» Je ne me dissimule pas qu'ici les difficultés naîtraient à chaque pas. Car comment convenir, sans se voir et sans jamais s'entendre, du signe à établir entre l'objet et son signe ? Je croirais devoir intéresser l'instinct. Je ne donnerais à l'élève un objet agréable , qu'autant qu'il voudrait s'appliquer à en retenir le nom , à en faire le signe , à en combiner les caractères. Ce premier pas serait peut-être suivi d'un second ; ce serait la distinction des qualités ou modes des objets. Les couleurs , ainsi que les sons , on le sent bien , n'entreraient pas dans notre échelle ; mais les formes des corps qui sont du domaine du tact , seraient les bases de cette métaphysique nouvelle , et les premiers degrés de cette éducation ; et puisque , par analogie , les qualités qui frappent le sens de la vue , ont conduit les sourds-muets à la découverte des qualités purement abstraites , morales et intellectuelles , pourquoi celles qui frappent le sens du toucher ne nous mèneraient-ils pas au même but ? Les procédés dont cet ouvrage donnera le tableau , n'auraient besoin , pour servir au sourd-muet aveugle , que d'être présentés en relief. Les changemens qu'il faudrait y faire nous seraient indiqués par la nécessité. Celui-ci deviendrait , comme le sourd-muet l'a été plus d'une fois , le maître de son instituteur. Ses progrès successifs indiqueraient , à chaque pas , le pas nouveau qu'il faudrait faire. Au lieu de parler aux yeux , il faudrait parler à la main.

» Puisse un pareil système d'instruction n'être qu'un objet de pure spéculation , et l'application n'en devenir jamais nécessaire ! Puisse ne jamais naître un enfant assez malheureux , pour n'avoir

pour oreille et pour œil que la main ! Mais comme un pareil écart de la nature n'est malheureusement que trop possible , songeons d'avance au moyen de le réparer. Rendre un homme à la société, à sa famille, à lui-même ; lui rendre à lui-même la société, ses semblables et sa famille, serait une jouissance trop douce et une conquête trop belle, pour en rejeter l'espérance (1). »

C'est bien là le style de Sicard. Quel intérêt ne sait-il pas jeter sur la matière qu'il discute ? et s'il eut pu trouver un sujet aveugle sourd-muet, avec son zèle, son âme de feu et ses talents, il aurait, je n'en doute pas, réussi. « J'aurais cru devoir intéresser l'instinct, dit-il, ses progrès successifs auraient indiqué le pas nouveau qu'il aurait fallu faire. » C'est un bien sage conseil.

Un autre instituteur, vers ce temps, publia également ses vues sur cet objet, mais ils sont loin d'être aussi raisonnables et aussi bien raisonnées que ceux de Sicard. C'est M. l'abbé Deschamps, dans son **COURS ÉLÉMENTAIRE D'ÉDUCATION DES SOURDS-MUETS** (2).

L'abbé Deschamps était un antagoniste de l'abbé De l'Épée ; l'un croyait que, pour instruire un sourd-muet, il fallait composer une langue de signes et montrer ensuite aux sourds-muets à traduire ces signes en mots de nos langues ; c'est-à-dire, qu'il ne croyait pas à la possibilité d'appliquer immédiatement les idées aux mots. Deschamps ne voulut pas de signes, et montra fort bien l'inutilité des signes méthodiques ; mais il croyait à la nécessité de l'articulation pour la connaissance de la langue ; il ne distinguait pas assez l'articulation et la langue. Il serait inutile, dit-il, de commencer leur éducation avant de leur apprendre la position des organes pour prononcer. Voici comment il conçoit cette éducation.

« Quoique nous n'ayons jamais travaillé à l'éducation des sourds-muets et aveugles de naissance (3), nous osons cependant avancer notre

(1) *Cours d'instruction d'un eourd-muet de naissance*. Paris, 1803.

(2) Paris. Frères De Bure, 1779, in-12.

(3) *Cours élémentaire d'instruction des sourds-muets*, par M. l'abbé Deschamps. Paris, De Bure, 1779, page 168.

sentiment sur cet objet , parce qu'il nous paraît conforme à la raison , très-facile dans la pratique , et conséquent aux principes que nous avons détaillés pour les autres. Dans le tableau que nous allons exposer , nous ne donnerons point de nouveaux principes , nous ne ferons qu'ajouter ce qui sera nécessaire à ceux que nous avons développés dans le cours de cet ouvrage. On sent à merveille que si nous avons recommandé la patience et la douceur , c'est ici leur triomphe.

» Nous commencerons par donner à ces élèves une idée du service que nous voulons leur rendre ; nous leur ferons sentir que quand nous voulons *boire* , par exemple , nous remuons les lèvres pour le demander , et que la personne qui est avec nous , sait par-là que nous voulons *boire* , qu'elle nous en donne. Nous leur montrerons que , comme nous , ils ont une langue , des lèvres ; qu'il est nécessaire , pour qu'ils en fassent le même usage que nous , qu'ils les placent comme nous les plaçons nous-mêmes ; que nous modifions ces organes de différentes manières. Nous leur ferons sentir ces modifications avec la main , parce que c'est cette différente position qui nous fait parler , qui avertit de nos volontés , qui nous fait demander nos besoins , comme *boire* et *manger* , etc. Nous procédons ainsi ; sentant la disposition même de ces organes , nos élèves pourront les imiter , en s'en servant comme nous-mêmes. Ces explications varieront autant qu'il est nécessaire pour les faire comprendre ; il serait inutile de vouloir commencer leur éducation avant de leur apprendre la position des organes. Voici notre méthode.

» Nous employerons des caractères relevés en bosse , comme ceux qui servent à l'impression , ceux que nous choisirons sont des caractères italiques , parce qu'ils approchent le plus de l'écriture. En effet , les personnes qui écriront dans les mains de nos élèves se conformeront à l'usage ordinaire de former les lettres , et vouloir s'astreindre à les faire écrire , conformément aux caractères de l'impression , ce serait mettre beaucoup de personnes hors d'état de communiquer leurs idées. Il serait d'ailleurs de la plus grande difficulté de leur faire comprendre que l'usage a introduit des différences entre l'écriture et l'impression , pour la forme et non pour le sens que ces caractères donnent à leur

union. Il est donc clair que nous ne mettrons d'autre différence entre leur éducation, par rapport à la connaissance des caractères et à leur formation, que celle que leur aveuglement nous force d'y mettre : c'est de ces différences que nous allons traiter.

» Le toucher seul peut nous conduire dans cette éducation, il doit faire le même effet que la vue pour les autres. C'est à lui que nous devons recourir; il est comme la base et le fondement de notre travail. La manière de procéder pour les uns et les autres élèves, est la même. La marche que nous avons indiquée, est celle qu'il faut suivre en retranchant toutes fois ce qui est du ressort des yeux, et y suppléant par tout ce qui peut être tributaire du toucher. Ainsi la pression des lèvres, leur position, leur ouverture, le gonflement des joues, la situation de la langue, le degré du souffle, le mouvement du gosier, indiqués par chaque lettre, doivent être expliqués avec la plus grande attention. On joindra à ces principes le toucher des lettres gravées en bosse, d'une grandeur suffisante pour être sentie facilement. De plus, on accoutumera les élèves à prononcer les lettres qu'on leur assignera, soit en leur écrivant dans la main ces lettres ou caractères, soit en les leur faisant écrire dans celle des autres, soit encore en les faisant toucher. Nous ne donnerons que l'explication d'une seule lettre pour ne point tomber dans des redites qui ne pourraient qu'être ennuyeuses. Cette explication sera suffisante pour faire connaître les opérations qu'exigent les lettres et les syllabes; par-là nous montrerons ce qu'il faut retrancher, et ajouter à toutes les choses qu'on enseignera aux élèves.

a.

« Nous ferons promener leurs doigts sur cette lettre, afin qu'ils en distinguent la forme et le caractère; puis nous tracerons avec notre doigt cette même lettre dans la paume de leur main; nous leur ap-

prendrons à la tracer avec leur doigt dans la nôtre ; ensuite nous nous attacherons à leur en donner la prononciation : pour cela , nous nous servirons des principes que nous avons donnés. Il est facile d'appliquer cette méthode aux différentes lettres que l'on enseignera aux élèves.

« De l'exercice de ces principes, il doit résulter , comme pour les autres élèves, la connaissance des lettres et des syllabes ; ce qui deviendra d'ailleurs plus satisfaisant dans la réussite, et plus parfait dans les exercices nouveaux dont nous allons parler. »

M. Deschamps explique ensuite la marche à suivre pour leur apprendre à écrire ; c'est au moyen de lettres en relief qu'on leur montrerait à rassembler , entre des rainures. Nous avouons, y ajoutet-il , qu'il faudrait une patience infinie, à cause des répétitions continuelles qu'exige cette éducation. L'auteur écrit ensuite tout un chapitre sur la manière de donner aux sourds-muets aveugles une connaissances de la religion et de l'histoire. « La marche que nous avons suivie pour les autres élèves , dit-il, est la même qu'il faut suivre pour les sourds-muets et aveugles de naissance, dans cette partie, en ajoutant et retranchant ce qui est nécessaire d'ajouter et de retrancher , à cause de leur infirmité. Ainsi par rapport aux premiers, comme ils jouissent de l'usage de la vue, nous nous sommes servi d'estampes qu'ils pouvaient considérer. Les aveugles ne sont point dans ce cas ; il faut avec eux avoir recours à un autre moyen, ce sera celui des gravures en relief. Nous croyons que des planches gravées en bois et relevées en bosse , seraient suffisantes.

» Pour mettre plus au fait des explications qu'il est nécessaire de leur donner, nous allons donner celle de la gravure qui représente la création. Nous commencerons par leur faire toucher toute la planche. Nous écrirons alors dans leur main *planche* ou *tableau*. Nous l'écrirons de même sur la table typographique préparée pour eux. Nous leur répéterons cet exercice jusqu'à ce qu'ils sachent assez pour pouvoir le faire d'eux-mêmes. Ensuite nous leur ferons sentir que nous n'expliquerons les figures qu'ils représentent que les unes après

les autres , en leur faisant mettre leur doigt sur chacune en particulier. Après cela nous entrerons aussitôt dans le détail de l'explication. Dieu sera la première chose que nous leur expliquerons. Après leur avoir fait toucher la figure qui représentera l'Être suprême , nous leur écrirons dans la main le mot *Dieu* ; nous leur ferons écrire d'eux-mêmes et ce mot sur leur bureau typographique ; ensuite nous leur écrirons *Dieu a fait le monde*. Pour leur donner des idées de la signification du mot *faire* , nous nous servirons des mêmes raisonnemens que pour nos autres élèves ; c'est-à-dire , que pour leur faire connaître que rien ne se fait lui-même , nous leur ferons toucher un coffre , par exemple , ensuite des planches coupées de différentes grandeurs et d'autres clouées d'un côté , d'autres enfin que l'on clouera devant eux. Ce n'est qu'en entrant dans ces détails que l'on pourra parvenir à leur donner des notions vraies des choses qu'on leur explique. Chaque détail sera écrit dans la main des élèves , récrit par les élèves , dans celle du maître , et porté sur le bureau typographique par les élèves. Ces mêmes explications seront répétées autant de fois qu'il sera nécessaire , pour qu'ils puissent les retenir et les donner d'eux-mêmes ; on les variera autant qu'on le jugera à propos. Il est aisé maintenant d'appliquer à l'avantage des aveugles les principes que nous avons donné pour ceux qui ne l'étaient pas. »

Par la marche qu'il explique , l'auteur serait probablement parvenu à imprimer des mots dans la mémoire de ses élèves , mais il n'y a pas le moindre doute qu'il n'aurait pas fait appliquer une idée à ces mots ; l'enfant aurait rassemblé les lettres qu'on lui avait montré à réunir ; mais c'eut été un travail machinal.

M. Haüy a essayé d'instruire une jeune fille sourde-muette et aveugle , mais sans pouvoir y réussir. Le fait se trouve attesté dans la *Lettre sur les aveugles* par Alexandre Rodenbach (page 7) , à qui M. Haüy l'a lui-même raconté ; mais on n'y ajoute aucun détail.

En Écosse aussi , on a essayé de donner une instruction à James Mitchell. Mais on n'a pu parvenir à lui faire sentir l'utilité de cette instruction , ni le décider à l'essayer. J'ai obtenu l'alphabet au moyen

duquel on voulait lui faire lire les mots ; les lettres sont de celles que nous appelons *anglaises* , elles sont très-grandes ; le relief a plusieurs lignes de hauteur : placées de suite , presque toutes les lettres se tiennent ; de sorte que souvent il aurait été impossible au disciple de trouver , au moyen du tact , la séparation des lettres. On n'a pas réussi ; je doute cependant que la véritable faute en soit aux lettres.

Quatrième Chapitre.

ÉDUCATION

DE LA SOURDE-MUETTE AVEUGLE ANNA.



AVANT de commencer l'exposé des moyens dont je me sers pour l'instruction de ma sourde-muette et aveugle, je demande la permission de rappeler sommairement comment je conçois l'instruction de cette classe de personnes. Il me paraît donc qu'elle consiste à enseigner d'abord la langue, afin de leur exposer par la langue les vérités révélées; et j'enseigne la langue sous l'interprétation des sens et de la conscience; dans cette première partie de l'instruction, je ne donne l'expression que lorsque la chose à exprimer a été nettement démelée : mais ici deux ou trois difficultés se présentaient à la fois. La pauvre sourde-muette et aveugle Anna devait concevoir la nature du mot ; je devais lui faire connaître qu'un mot exprimait une chose ; elle devait distinguer ensuite un mot d'un autre, et il ne suffisait pas de lui faire distinguer ce mot d'un

autre par sa forme extérieure, elle devait en même temps apprendre à connaître les éléments dont les mots sont composés.

En lui donnant tout d'abord des mots, je ne parvenais pas à lui faire distinguer les lettres, et en voulant commencer par lui faire connaître les lettres, isolément, sans y attacher une idée, j'étais sûr que mon élève se dégoûterait de l'instruction dès la seconde leçon. Une lettre pour elle n'était rien. Je ne pouvais donc pas lui donner tout d'abord des mots, encore moins pouvais-je lui donner des lettres pour première leçon.

Voici comment j'ai surmonté ces difficultés. J'ai fait observer que c'est la langue flamande qu'elle apprend; mais il est indifférent quelle langue on essaie de leur enseigner, ce que j'ai fait est applicable à chaque langue.

Pour lui donner dès le commencement une expression et lui apprendre en même temps les lettres, j'ai pris une seule lettre et j'ai fait signifier à cette lettre tout un mot, ayant eu soin de choisir une lettre qui avait quelque rapport de forme avec l'objet que je lui voulais faire exprimer. J'ai donc choisi O ⁽¹⁾ et fait sentir que cette lettre devait servir à distinguer la bouche. Cette lettre d'ailleurs entre dans le mot flamand qui exprime la bouche (*mond*).

J'ai joint ensuite deux OO, qui forment les deux premières lettres de notre terme flamand (*oog*) pour signifier œil. Un O indiquait la bouche, deux OO marquaient les yeux. La leçon était bien facile, aussi fut-elle comprise à l'instant, et son dictionnaire se formait déjà de deux mots.

Elle aurait pu croire que tous les mots exprimaient la forme des objets, comme un O marquait la bouche et deux OO les yeux; il

(1) Je joins ici un spécimen des lettres que j'emploie à son instruction, je n'ai pas eu de liberté dans le choix. Ces capitales étaient les seules que j'eusse au moment de commencer l'instruction de l'aveugle-muette Anna; et encore n'en avais-je qu'un seul alphabet. J'imprimai donc l'alphabet, j'en découpai les lettres que je collai ensuite sur de petits morceaux de carton. A présent nous les écrivons nous-mêmes au moyen d'une pointe, et quoique lent, ce procédé nous plaît, car il nous a permis de lui former un livre de lecture.

A B C D E F G H

I J K L M N O

P Q R S T U V W

X Y Z

1 2 3 4 5 6 7 8 9 0

A B C D E F G H

I J K L M N O

P Q R S T U V W

X Y Z

0 1 2 3 4 5 6 7 8 9

était utile de ne lui pas laisser prendre cette idée : je joignis donc aux deux OO la lettre R, qui devint une nouvelle acquisition et formait avec OO le mot flamand *oor* (oreille); tandis que cette lettre R, jointe aux deux lettres déjà connues, faisait une espèce de transition entre l'expression naturel et l'expression arbitraire.

En procédant de cette manière, je m'appuyais toujours sur la chose déjà connue, je divisais autant que possible les difficultés et j'avais très-vite. Dans l'espace de quelques semaines elle connaissait très-nettement de vingt à trente mots. J'avais pris de préférence les mots qui exprimaient ses habits. Un bonnet, un fichu, un ruban, un tablier etc. intéressent toujours le sexe, et aussi bien qu'une autre, elle y attache infiniment de prix. Je choisis aussi quelques-uns des mots exprimant ce qu'elle aimait à boire ou à manger, comme *café*, *du lait*, *une noix* etc. C'est au moyen de ces mots, qu'elle m'a elle-même la première convaincu qu'elle comprenait très-bien l'usage des mots. Car lorsqu'elle désirait une de ces choses, elle avait recours à son petit dictionnaire et nous faisait toucher les mots qui exprimaient la chose qu'elle demandait. Elle se montrait très-heureuse d'être comprise. Je comprends fort bien ce bonheur. Un aveugle, et à plus forte raison une aveugle-sourde-muette ne fait pas de signes, à moins qu'on ne les leur ait appris, car un signe s'adresse à la vue et ils n'ont pas d'idée de ce que c'est que la vue; mais un signe en relief qu'elle distinguait au toucher et au moyen duquel elle comprenait par expérience que les objets pouvaient être rappelés à la mémoire, dut lui paraître une heureuse trouvaille.

Nous lui donnions toujours l'objet pour faire comprendre le mot, la substance pour y attacher le substantif. Pendant les premières semaines de son entrée, son institutrice lui ayant un jour donné un œuf et le mot *ey* (œuf), Anna fit comprendre le désir qu'elle avait de le manger et donna en même temps une pièce de deux centimes, comme pour l'acheter; le marché fut aussitôt conclu, elle mangea l'œuf et j'empochai les deux centimes. Je m'attendais bien à ce qu'elle reviendrait à ce marché, car elle avait encore des centimes et elle

aimait les œufs. Le lendemain en effet elle cherche le mot *ey* (œuf), et le montre à sa maîtresse d'un air qui disait assez ce qu'elle désirait. Je lui fis donner un œuf, elle le toucha, toucha le mot, cajola l'œuf, rit de bon cœur et ne put s'empêcher, sans doute de s'étonner que, au moyen de deux lettres, elle eût obtenu ce qu'elle demandait. Je prévoyais bien qu'elle me proposerait encore d'acheter cet œuf, et je le désirais, car je voulais savoir si une aveugle sourde-muette comprenait l'usage de l'argent. Lors donc qu'elle eut offert, comme la veille, une pièce de deux centimes pour cet œuf, j'acceptai son argent, mais je pris aussi l'œuf. Elle en rit d'abord et prit sans doute ma manœuvre pour une niche que je lui faisais. Je lui laissais le temps de se convaincre que j'agissais sérieusement et que ce que j'avais jugé utile de prendre, je le croyais bon à tenir. Elle se soumit à la fin quant à l'œuf, il m'appartenait; mais elle était révoltée de ce que je ne lui rendais pas son argent, elle le demanda et se fâcha tout rouge de ce que je tardais à satisfaire à cet acte de justice commutative; il était temps de devenir honnête homme, je lui rendis donc son argent et elle me rendit son amitié. J'étais heureux d'avoir trouvé une idée si complète du tien et du mien, de l'usage de l'argent et de la justice commutative dans un être si disgracié. Je parlerai plus au long dans le cinquième chapitre de cette notice de son état moral.

Une fois qu'elle fut parvenue en possession d'une petite nomenclature de mots, elle demanda presque journellement à l'augmenter, et c'est ce qu'elle fait encore. Elle a même un moyen de nous forcer de satisfaire à ses désirs. Elle demande d'abord le mot en prenant la main de sa maîtresse pour faire l'action de lire avec les doigts, puis avec l'index, elle fait semblant d'imprimer des points sur le papier. Si on satisfait à sa prière, elle jouit, on le voit; mais si la religieuse refuse pour l'éprouver, ou tarde, Anna prend le parti de ne plus apprendre; si on veut la forcer, elle demande encore le mot et ne sort pas de là. Que peut-on faire à un enfant qui aime tant à s'instruire? on lui accorde sa demande et qui croyez-vous qui soit la plus heureuse ou l'aveugle-sourde qui enrichit son dictionnaire d'un mot, ou la maîtresse qui

peut lui donner ce mot ? Une mère entendant le premier mot begayé par son enfant , peut seule avoir une idée du bonheur que l'on goûte alors. Instruire les enfants est un devoir que la Providence impose à la société , mais afin qu'on ne le néglige pas , Dieu a attaché un ineffable plaisir à l'accomplissement de ce devoir.

Anna lisait et comprenait déjà une quarantaine de substantifs , dont quelques-uns exprimaient les noms des religieuses , mon nom ou celui de quelque sourde-muette ou aveugle , et elle se trompait rarement en indiquant la valeur du mot. Pour m'assurer que ce n'était pas à la longueur des mots, ou au peu de lettres qu'il contenait qu'Anna distinguait les expressions , mais qu'elle lisait réellement les lettres , je lui appris l'alphabet manuel. Dès ce moment j'étais en état de vérifier l'exactitude de sa mémoire : elle lisait d'abord le mot par les doigts , puis je lui faisais répéter le mot au moyen de la dactylogie , c'était déjà lire et écrire.

Je la crus assez avancée pour oser joindre un verbe à ses substantifs. Elle savait distinguer une action d'une autre , aussi bien qu'un objet d'un autre , et ce qu'elle savait distinguer dans la réalité , elle devait pouvoir le distinguer dans son expression. J'employais le verbe à l'impératif parce qu'en effet je devais lui commander les actions que je voulais lui faire exécuter. D'ailleurs , la forme impérative du verbe est la plus simple et la plus régulière.

Mon attente ne fut pas trompée , elle saisit avec autant de facilité le sens du verbe , que la valeur du substantif , et il fallut peu d'exercice pour l'habituer à faire exactement le signe de l'action dont on lui avait écrit l'expression. Quelque bizarre que soit souvent l'association d'un substantif et d'un verbe , elle exécute ce qui est ordonné. Un jour , pour l'essayer , une dame fit la phrase suivante : *Mange la chaise*. Anna lut la phrase , la relut , secoua la tête comme pour dire , on ne mange pas cela , mais enfin elle se décida et prit une chaise dans laquelle elle fit semblant de mordre.

Elle était donc en possession de la phrase , elle savait parler , puisqu'elle connaissait le verbe ; la langue devenait pour elle un moyen

de communication. J'avais d'abord omis l'article et dit *Frappe table*. — *Donne main*. Mais je m'aperçus bien vite de mon erreur. Il n'y a pas de raison dont l'explication soit à la portée d'un élève sourd-muet, encore moins à la portée d'une sourde aveugle, pourquoi on fait précéder le substantif d'un article et surtout de l'article masculin, plutôt que de l'article féminin. L'habitude seule devait être ici la maîtresse et le fut si bien, qu'elle se trompe rarement.

Je revins ensuite sur les substantifs, pour lui faire remarquer qu'en y adjoignant les lettres *en* (lettres qui constituent notre pluriel), on désignait plusieurs objets de la même nature. Je fus compris, car la difficulté n'était pas grande, mon Anna appliqua à tous ses substantifs les finales plurielles *en*, et en saisit parfaitement la valeur et l'usage.

Anna connaissait donc la phrase impérative, et comme elle avait déjà les mots de sœur Aloyse, sœur Philomène, M. Carton, son propre nom Anna, etc. il était facile de lui montrer la phrase assertive en mettant ces noms propres avant les phrases impératives :

Frappe la table.

Anna frappe la table.

et en changeant son nom Anna en *je*, elle écrivit aisément :

Je frappe la table.

Je frappe les tables.

La fréquente répétition, l'usage enfin, comme pour nous autres, lorsque nous apprenons notre langue maternelle, a fait le reste.

J'avais d'abord écrit sur un livre les mots qu'elle demandait ou les phrases que je lui proposais : mais j'avais à craindre que, si me je contentais de cet exercice, la lecture ne devint pour elle une affaire de mémoire et nullement un exercice intellectuel. Elle aurait peut-être distingué telle phrase à sa position, telle autre à sa longueur ou à un indice quelconque, ce qui aurait détourné son attention de la lecture des lettres. Pour éviter cela, j'ai fait découper les phrases de son livre en mots, et coller sur un morceau de carton ; j'ai jeté ensuite

pèle-mêle tous les mots de son dictionnaire, substantifs et verbes, dans une boîte; et c'est dans cette masse qu'elle avait à choisir successivement les mots qu'il lui fallait pour compléter une phrase. Ce nouvel exercice, comme toujours, lui déplut d'abord, il était tédieux, mais sûr. En peu de temps elle s'y habitua si bien, qu'elle le préféra à la lecture de son livre; sans doute parce que cet arrangement lui permettait de varier les combinaisons de mots à volonté.

Tantôt je composais une phrase que je lui donnais à lire et dont elle exécutait aussitôt le sens: tantôt j'agissais et je lui faisais rendre compte de mon action par des mots, c'était lire et écrire; c'était entendre et parler. La communication par la langue fut établie entre nous dès ce moment.

J'étais aux aguets pour découvrir si, par elle-même, Anna ne chercherait pas à introduire quelque ordre dans ses mots, afin de ne pas être obligée de remuer toute cette masse à chaque phrase qu'elle avait à écrire. Elle est si ingénieuse que mon attente était raisonnable: et tout réussit comme je l'avais prévu. Impatiente d'être toujours obligée de passer en revue toute sa boîte pour y découvrir le mot voulu, elle mit de temps en temps quelques mots à part et jouissait, on ne pouvait s'y tromper, lorsque les mots mis séparément revenaient dans les phrases qu'on l'obligeait à écrire. C'était pour l'encourager, que je m'attachais souvent à demander tout juste les expressions qu'elle avait classées, ce qui lui était très-agréable. C'est alors que, suivant la voie qu'elle m'avait elle-même tracée, je fis faire dans le tiroir de la table devant laquelle on l'exerce, des cases carrées. Chaque case est destinée à une classe de mots. Les parties du corps, les meubles, les noms des personnes, les pronoms, ses habillements, le nom des ustensiles, des animaux, les verbes, ses prépositions etc. ont chacune une case séparée. C'est elle qui les a choisies d'après sa convenance et ayant trouvé par expérience que telle classe de mots qu'elle avait d'abord mise dans le fond, se trouverait mieux sur le devant, elle l'a démenagée; et comme il n'y a pas longtemps que ce classement est introduit, elle n'en est pas encore tout-à-fait contente: il se passe

rarement une semaine sans qu'elle y introduise un petit changement. Un mot nouveau ayant été bien examiné , est aussitôt exactement casé et elle n'a plus aucune difficulté pour le trouver au besoin.

On trouvera peut-être que j'entre dans de trop petits détails ; sans cette crainte, j'en dirais de plus petits encore : c'est par préjugé sans doute, mais tout cela me paraît intéressant, et je sais cependant que tout cela ne peut pas intéresser également un autre. Je juge de mon prochain d'après moi-même, et je n'ai pas la moindre envie de passer mes nuits à regarder les cieux avec M. Quetelet pour guetter quelque petite étoile qui filera peut-être dans l'immensité, je lui laisse ce plaisir, sans l'envier ; cependant je le conçois.

Mais au lieu de faire écrire à mon Anna des phrases, au moyen de mots, pourquoi ne pas lui donner les vingt-cinq lettres de l'alphabet, afin de former des mots au moyen de lettres séparées ? Le résultat évident et incontestable de la voie que j'ai suivie est déjà, que mon Anna a une idée nette d'un dictionnaire ; elle classe ses nouvelles acquisitions, l'ordre s'introduit dans son intelligence. Il est aussi moins difficile de choisir un mot tout complet et de le classer dans l'ordre grammatical qu'il doit occuper, que d'être obligé de le former soi-même, au moyen de lettres. Elle avait besoin de toute son attention pour apprendre les éléments de la phrase, c'eût été imprudent de diviser cette attention en la forçant de se fixer sur les éléments des mots : or, diviser les difficultés, c'était les diminuer. Cela était essentiel dans mon cours d'instruction de l'aveugle sourde-muette.

Je lui montre à présent à écrire, et un peu d'exercice suffira pour l'y habituer. Dans l'écriture que je lui enseigne, je n'emploie ni encre, ni crayon ; je la dégoûterais en lui imposant un travail dont elle ne concevrait pas le but ; et quel but pourrait-elle supposer à une action qui, selon elle, ne laisse aucune trace sensible. J'emploie donc la machine à écrire des aveugles. Cette écriture en points est de l'invention de M. Barbier, mais M. Braille, répétiteur aveugle à l'institut des jeunes aveugles de Paris, a changé toute l'économie de la machine et peut passer pour l'inventeur de l'écriture en points.

J'ai parlé longuement de cette écriture dans le premier volume de mon Journal : *Le Sourd-Muet et l'Aveugle*, pages 222 et 227, et dans l'ouvrage intitulé : *Les établissements pour les aveugles en Angleterre* (1). Au moyen d'une machine très-simple, la main des aveugles est dirigée si exactement, que le clairvoyant n'écrirait pas plus régulièrement. C'est de cette manière que les aveugles se forment une bibliothèque de lecture à peu de frais. Les lettres se forment au moyen de six points différemment combinés, mais d'une manière tout-à-fait arbitraire. J'ai publié dans le Journal déjà cité un alphabet en points dans lequel la forme ordinaire des lettres est conservée, autant qu'il était possible de le faire avec une combinaison de si peu de points. En guise de specimen, je joins ici un mot écrit d'après l'alphabet de Paris, ainsi que d'après l'alphabet que je propose et dont je me sers dans l'instruction de mon Anna.

ALPHABET FRANÇAIS.	ALPHABET DE BRUGES.
: : : : : : : : : : : : L I E F D E	: : : : : : : : : : : : L I E F D E

L'usage d'un alphabet purement arbitraire aurait interrompu la chaîne de son instruction ; jusqu'ici je m'étais continuellement appuyé sur la chose connue pour faire connaître l'inconnu. Si je m'étais servi de l'alphabet de Paris, je n'aurais pas pu lui expliquer pourquoi je lui donnais deux formes différentes pour une même lettre ; je l'aurais troublée, déroutée et quel malheur, lorsque son instruction était si bien commencée ! Les lettres de l'alphabet, au contraire, que je lui ai données, conservant une ressemblance frappante avec la forme qu'elle connaissait, il m'a suffi d'un peu de patience et à elle d'un peu de bonne volonté, pour trouver que la lettre L, par exemple, écrite avec sa machine :. , était la même lettre qui se trouvait dans son livre L ; aussi l'a-t-elle bientôt senti.

(1) Bruges, chez Vandecasteele-Werbrouck, in-8°, 1838.

A l'occasion de la leçon sur le pluriel, j'ai introduit la numération. Comme pour toute autre idée, je n'ai eu qu'à la dégager, elle l'avait ; je n'ai dû que la fixer et une application constante et juste doit me convaincre qu'elle m'a bien compris.

Les verbes *jeter*, *poser*, etc. qui se trouvent déjà dans son vocabulaire, appelaient l'emploi des prépositions pour exprimer les rapports de position. L'introduction de la préposition dans la phrase nous a permis de varier encore les combinaisons des mots qu'elle connaît, et c'est un grand avantage de pouvoir placer le même mot dans les différentes positions de la phrase, qu'un substantif peut y occuper. Lorsque, au moyen des mêmes mots, je change le tableau que leur combinaison forme dans l'esprit, elle est mieux mise en état d'apprécier la nature et l'avantage de la langue et les difficultés de l'enseignement grammatical pratique sont moindres aussi. Cet enseignement est aujourd'hui pour elle un véritable amusement, parce que je lui fais exécuter immédiatement ce qu'une combinaison de mots exprime ; et s'il arrive que les phrases qu'elle lit, présentent une action bizarre, elle en saisit fort bien le ridicule, mais n'en exécute pas moins ce que la phrase prescrit. Un jour on lui écrivit : *Marchez sur la table* : elle ôte aussitôt ses souliers, grimpe sur la table et se met à y marcher avec toute la prudence nécessaire, mais cependant avec assurance. Elle fut un jour bien embarrassée ; quelqu'un avait formé la phrase suivante : *Jetez votre tête sur le plancher*. Elle lut et relut sa phrase, rit, devint ensuite sérieuse et sembla méditer comment elle exécuterait l'action commandée. A la fin, et comme pour en finir, elle se prit la tête des deux mains, et fit semblant de la jeter. Elle parut ensuite très-contente de son action et fière, sans doute, d'avoir pu exécuter ce qu'on lui avait ordonné par une phrase.

Elle distingue aussi, très-nettement, les actions de *poser* et de *jeter*. L'un de ces mouvements doit s'exécuter avec vivacité et l'autre avec calme ; si on lui ordonne de jeter une chose fragile, il est curieux de voir son embarras. Elle sait qu'il faut, pour jeter, un mouvement

brusque et sa prudence lui dicte assez qu'elle doit faire cependant cette action avec précaution ; on découvre alors dans sa personne comme une lutte , elle exploite d'abord le terrain , mesure ensuite les distances et jette la chose avec tant de vivacité et tant de prudence , que l'on voit qu'elle a bien raisonné son action et qu'elle n'exécute le sens de la phrase qu'à bon escient.

Voici donc l'ordre dans lequel j'ai donné les différentes parties du discours. 1° Le substantif , parce que ce qu'il exprime tombe plus immédiatement sous les sens ; 2° le verbe , pour qu'il y eût une phrase et dès-lors possibilité de faire usage de la langue ; car ce n'est que par le verbe que l'on parle ; 3° la préposition comme complétif de l'action indiquée par le verbe. Je réserve pour la fin l'attribut et j'ai plusieurs motifs pour en agir ainsi. L'adjectif et l'adverbe n'entrent pas essentiellement dans une phrase , la phrase peut être complète sans adjectif , ni adverbe. J'ai donc pu faire employer la langue à mon Anna avant qu'elle connût les adjectifs , et je suis arrivé plus tôt à lui faire employer la langue , sans adjectifs , que si j'avais voulu lui faire connaître d'abord l'expression des attributs accidentels d'un mot ; or , elle ne pouvait apprendre la langue que par l'usage , c'est-à-dire par l'application , il était donc de la plus haute importance d'arriver à cet usage au plus tôt , et il importait que j'abandonnasse tout ce qui aurait pu embarrasser son progrès dans la connaissance de ce qu'il y avait d'essentiel dans la langue.

Pour savoir ce que je peux lui enseigner et pour connaître à peu près les moyens dont je dois me servir pour lui communiquer une notion quelconque , je commence toujours par me mettre par l'imagination en sa place ; je m'isole par l'esprit de tout ce que je connais , je tâche comme de m'incarner dans un corps sans ouïe , sans vue , et je me demande : Que sais-je , que peux-je savoir dans cet état ? étant dans l'impossibilité de voir et d'entendre ce qui se fait , je ne saurais distinguer si l'action accomplie l'a été par un seul , ou par plusieurs ; si c'est *il* ou *ils* dont je dois me servir , pour en rendre compte : il est clair donc que , au lieu de *il* ou *ils* , je dois faire plutôt usage de *on* :

On frappe la table, On touche ma main; car je ne sais si c'est une ou plusieurs personnes qui frappent, qui me touchent ; et *on* comprend le singulier et le pluriel. Les personnes des verbes, les plus à sa portée, sont par conséquent *je, tu ou vous, on et nous*, et c'est surtout à ces personnes que je dois m'en tenir pendant son instruction. Sans doute Anna parviendra à employer le verbe avec toutes les personnes, mais il était utile de se borner à celles que je viens d'indiquer, lorsqu'elle doit rendre compte par l'écriture de ce qui se fait. J'aurais pu habituer mon aveugle muette à l'usage de *il* et *ils*, mais elle se serait trompée si souvent, qu'elle aurait fini par croire que l'emploi de ces pronoms personnels n'était nullement fondé sur un fait, mais que l'on s'en servait au hasard, sans motif raisonnable, et que l'on ne signalait une prétendue erreur que pour contrarier l'élève : elle se serait dégoutée de l'instruction ; car l'on n'apprend que lorsque l'on comprend, et on apprend volontiers, lorsque l'on comprend nettement. Il faut l'imputer aux maîtres, si les enfants n'aiment pas l'instruction. Un maître qui se met à la portée de l'intelligence de l'enfant, est sûr d'être écouté. Naturellement l'intelligence de l'homme a faim et soif de notions, et l'enfant aime autant à apprendre, si la nourriture intellectuelle est de son goût, c'est-à-dire s'il la comprend, qu'il n'aime à manger. Voyez comme il aime à entendre raconter, et pourquoi ? mais, parce qu'il comprend. Pour soutenir l'attention de mon élève, j'eus donc toujours un soin particulier pour que jamais la moindre expression ne lui fut donnée sans qu'elle en eût nettement démelé le sens, ou qu'elle en eût elle-même demandé le mot. Ce qu'elle fait, comme je l'ai dit, presque journellement. Et qu'on ne croie pas qu'elle se borne à demander l'expression de choses matérielles ou d'actions qui s'accomplissent par le corps. Il y a quelques semaines, après une leçon que je lui avais donnée et qu'elle avait comprise, elle fut plus aimable que jamais, car elle apprécie bien le service qu'on lui rend. Anna m'avait donc affectueusement baisé la main et sa reconnaissance se peignait sur sa figure ; avant mon départ elle attira vers elle sa maîtresse et la pria de lui écrire : *J'aime M. Carton. J'étais charmé de voir qu'elle demandait d'elle-*

même les mots pour exprimer un sentiment ; mais , j'avoue qu'il entrainait un peu d'égoïsme dans mon contentement ; j'étais fier aussi de voir que j'étais l'objet de cette phrase et qu'elle avait trouvé dans son cœur le sentiment dont elle désirait l'expression. Elle a aussi une grande amitié pour mon ami, M. Cauwe ; elle se réjouit lorsqu'elle le touche , s'il tarde de la venir visiter , elle le demande , et si elle a obtenu quelque pièce d'habillement neuf , il devra la toucher. Anna attache du prix aux louanges et aux caresses qu'il lui donne souvent , et lorsqu'elle a réussi à apprendre quelque nouvelle espèce de phrase , ou un nouveau travail de main , elle doit le lui montrer.

Les leçons qu'elle a reçues ensuite ont eu pour objet de lui apprendre à se servir des pronoms relatifs *mon* , *ma* , *mes* , *votre* etc. , et de la conjonction *et*. Elle fait donc des phrases comme celles qui suivent et elle en comprend le sens lorsqu'on les lui écrit :

Je mets mon tricot et mon livre sur la table.

Sœur Aloyse coud mon tablier et mon bonnet avec une aiguille.

Donnez mon livre à sœur Philomène.

Comme Anna aime l'activité , elle ne manquera pas d'aller aussitôt chercher la sœur et lui donner le livre ; mais elle exige que la sœur remercie ; elle le fait elle-même lorsqu'on lui donne quelque chose , et elle exige aussi qu'on la remercie lorsque c'est elle qui donne. Si elle ne trouve pas celle qu'elle cherche , et qu'en chemin elle rencontre une sourde-muette ou une aveugle , elle l'engage à l'accompagner et lui en explique les motifs.

Anna semble soupçonner que nous savons mieux qu'elle ce qui se trouve hors de nous , que nous avons quelque sens qu'elle ne possède pas. Mais sans s'expliquer cependant ce que c'est que le sens qu'un autre a , et qui lui manque , car elle ne fait aucune différence entre les aveugles et les sourdes-muettes ; du moins , lorsqu'elle leur parle , c'est toujours de la même manière.

Pour parvenir à la connaissance de cette différence entre elle, ses maîtresses et ses compagnes, l'enfant aura raisonné d'après son expérience et elle se sera dit : lorsque je cherche seule, je trouve difficilement, mais accompagnée d'une autre je rencontre aussitôt ce que je cherche ; un autre a donc quelque faculté que je n'ai pas. Elle aura vu intuitivement les prémisses de ce raisonnement et si elle n'a pu en tirer la conclusion par des mots, elle l'en aura tirée par le fait.

Un fait très-décisif prouve qu'elle suppose à ses maîtresses quelque faculté que ni elle, ni ses compagnes aveugles ne possèdent pas : un jour, son tricot se trouva dérangé, une maille était tombée et elle était dans l'impossibilité de la relever, quoiqu'elle fit. Anna expliqua sa position à une aveugle qui se trouvait à ses côtés, et celle-là, espérant qu'elle réussirait, voulut prendre le tricot et l'arranger ; mais Anna la repoussa, toucha les yeux de sa compagne et ensuite ses propres yeux, et dit par signe qu'elle aussi était aveugle, et qu'elle ne réussirait pas mieux.

Parvenu à ce point d'instruction, j'avais réussi à lui donner l'usage de la phrase assertive ; mais avant de pouvoir assurer positivement que j'en étais compris lorsque je lui écrivais, j'avais besoin de lui montrer la nature et le mécanisme de la phrase interrogative. Par l'interrogation, si l'idée que j'exprimais était saisie, je m'ouvrais son intelligence, je provoquais l'activité de son jugement, et de sa réflexion, la communication entre deux âmes s'établissait sans qu'il pût rester l'ombre du doute au plus incrédule.

Je me suis souvent aperçu dans mes leçons qu'une forme nouvelle de phrase que l'on s'ingénie à faire comprendre à un enfant, commence souvent par être acceptée et admise de confiance. On se sert de cette forme sans toutefois en apprécier toute l'utilité et les ressources qu'elle offrira à l'intelligence, mais bientôt la lumière commence à percer les ténèbres, l'intelligence a digéré une notion, le germe est fécondé, et l'idée naît.

Pour lui expliquer la valeur de la forme interrogative j'avais employé à peu près les moyens que je mets en œuvre pour la faire comprendre

*Mais comment
sais-je
elle la
de chose
des yeux*

aux sourds-muets. En pratiquant cette leçon elle s'aperçut bientôt du parti qu'elle en retirerait et des essais réitérés finirent par la convaincre que la forme interrogative à un degré d'utilité qu'elle ne lui supposait pas d'abord.

Avant son instruction elle ne demandait rien ; la demande suppose deux notions entre lesquelles on doute : son intelligence n'étant pas habituée à cet acte, la formule qui l'exprime a dû trouver des difficultés que toute autre formule ne rencontre pas, mais telle est la mystérieuse influence des langues, que les mots qui reçoivent d'abord toute leur vie de l'intelligence qui les impregne deviennent à leur tour une nourriture pour cette même intelligence.

Dès que j'eus réussi à lui révéler l'usage de l'interrogation ; je m'aperçus de la nécessité de lui faire comprendre les trois temps absolus du verbe, dont elle fait à présent un usage habituel et exact.

Je n'ai pas, sans doute, besoin d'ajouter à ce que je viens d'écrire sur l'instruction de mon enfant, que souvent telle règle que j'exprime en peu de mots n'a pu être introduite dans son intelligence que par la patience la plus soutenue et que, s'il en faut toujours dans l'enseignement, c'est surtout dans l'instruction d'une aveugle sourde-muette, parvenue sans aucune instruction, à l'âge de 20 ans, qu'elle est nécessaire.

Je ne crois pas qu'elle soit en état de m'impatiser, ni de m'ennuyer ; mais il ne suffit pas, pour cette instruction, de la constance d'un homme, c'est une tâche léguée par la Providence aux religieuses : ce n'est pas trop, pour venir à bout d'une pareille éducation, des sentiments innés de la femme, joints à ce que la religion inspire de plus tendre pour le prochain. Cette mission angélique est pour elles ; elle est leur fait et leur triomphe.

Cinquième Chapitre.

DÉVELOPPEMENT MORAL

DE LA SOURDE-MUETTE AVEUGLE ANNA.

OTRE sourde-muette aveugle Anna est née à Ostende, vers 1818. Ses parents sont morts. Elle est née aveugle et semble avoir joui d'un peu d'ouïe pendant quelque temps, mais, dès sa plus tendre enfance, elle est devenue sourde et muette. Elle demeurait chez sa grand'mère et recevait un secours de la commission des hospices de la ville. C'est aux démarches de Messieurs les membres de la commission que je dois le bonheur d'avoir pu essayer cette instruction, car la grand'mère et la tante ne voulaient d'abord nullement s'en séparer : elles croyaient que jamais personne étrangère ne lui donnerait les soins qu'elles en prenaient et elles étaient très-attachées à la malheureuse. Leurs soins étaient peu éclairés, mais leur amour pour elle était touchant. Lors même qu'elles eurent cédé aux instances des hommes charitables qui s'y intéressaient, elles s'écrièrent en la voyant partir : *Vous*

emportez la bénédiction de notre maison. Je n'ai pas dû taire cette circonstance , mais j'ai le bonheur de pouvoir y ajouter , qu'elles furent contentes dès qu'elles virent le progrès d'Anna , et qu'elles purent se convaincre par leurs yeux de l'amélioration de sa constitution et des jouissances qu'elle trouva dans ses occupations utiles ; elles s'estimaient heureuses alors d'en avoir fait le sacrifice.

Un des motifs les plus décisifs de l'opposition des parentes était la conviction , que l'aveugle muette Anna n'avait aucune intelligence, qu'elle était idiote. Forcées de travailler toute la journée , ses parentes devaient tenir Anna dans une inaction complète, assise au coin du feu, du matin au soir. Elle refusait souvent de manger jusqu'au soir ; cela n'est pas étonnant, elle ne s'occupait tout au plus qu'à enfiler quelques perles, à les ôter du fil et à recommencer la besogne vingt fois par jour : elle jouait à vingt ans, avec des poupées, et elle ne les a jetées que depuis qu'elle a réussi à tricoter. Elle déchirait souvent ses habits, et refusait surtout d'en mettre de neufs, nous avons eu nous-mêmes beaucoup de peines pour la décider à changer d'habillement ; depuis longtemps cependant, elle s'y est si bien habituée, qu'elle y trouve du plaisir : elle demande assez souvent elle-même pour que l'on fasse laver ses habits. L'extérieur de notre Anna n'avait rien de prévenant, sa tête et sa figure étaient couvertes d'éruptions et de dartres, ses yeux coulaient toujours, elle marchait difficilement et cet exercice sembla d'abord lui déplaire. Sa tête était toujours inclinée : elle exprimait cependant son contentement par un sourire assez doux et elle nous baisa la main pour montrer sa reconnaissance.

Arrivée dans mon établissement, elle a paru très-bien sentir qu'elle se trouvait dans une maison étrangère. Elle nous a fait passer d'abord en revue tous ses joujoux. C'était une enfant de 20 ans, aimant à être caressée, exigeante et égoïste. Menée le soir auprès d'un lit, elle s'est aussitôt mise à se déshabiller et le lendemain elle s'est levée lestement, heureuse d'avoir pu passer la nuit dans un bon lit. Elle fit une inclination de la tête à la sœur qui la servait comme pour la saluer. Elle avait les mains d'un enfant, petites et maigres faute

d'exercice. Elle a la taille de son âge. Elle mange avec plus de propreté et de dextérité que ne le font ordinairement les aveugles.

Je n'irai pas décrire ici jour par jour tout ce qu'elle a fait et dit par ses signes ; surtout , je ne décrirai pas les peines et les difficultés qu'elle nous a suscitées ; il suffira d'un mot pour en donner une idée. La destruction était le moyen habituel pour se débarrasser de ce qui lui déplaisait , que ce fût un livre ou son ouvrage ; et ses armes naturelles étaient ses pieds et ses ongles ; elle s'en servait , les premiers mois de son entrée dans mon établissement , largement et avec adresse. J'ai annoté cependant et fait annoter toute sa conduite , c'est une espèce d'histoire de son développement moral ; j'en extrairai quelques anecdotes ; le reste ne doit pas être publié.

Dès les premiers jours de son entrée et sous l'impression de la nouveauté de sa position, j'ai pris soin qu'on lui montrât le point du tricot , et il a été moins difficile de le lui apprendre , que de l'habituer à tricoter longtemps ; elle apprit avec courage le point , mais ne comptait pas , à ce qu'il paraît , en faire une occupation journalière : aussi a-t-elle déchiré vingt fois tout son travail. Il en était un peu de même à chaque nouvelle habitude. Mais nous avons fait de ce dégoût de son travail un moyen pour parvenir à notre but. Si elle jetait son tricot , on insistait d'abord longtemps pour le lui faire reprendre , mais enfin on lui présentait ses lettres, et pour ne plus être obligée de tricoter, elle s'adonna à l'étude de la langue ; quand elle fut dégoûtée de cette étude , nous lui remîmes son tricot en main , et alors qu'elle croyait , sans doute , n'agir que suivant ses caprices , nous avançons vers le but. Un jour , au commencement de son instruction , qu'elle montra une aversion plus qu'ordinaire pour son travail, son institutrice la mena auprès de toutes les enfants occupées à travailler et lui dit par signes : Ces petites sourdes-muettes travaillent, et vous qui êtes si grande, vous ne voudriez rien faire ! Depuis ce moment , nous avons eu moins de peine avec elle. Elle sembla avoir été piquée de la remarque.

Lorsqu'elle fut habituée à son tricot , ce travail devint pour elle un besoin. Elle jouissait en sentant son travail s'agrandir. Elle n'avait pas

voulu d'abord de son travail, et bientôt elle ne put plus s'en passer. Les dimanches elle ne cessait de demander son tricot, et se montra très-contrariée de ce qu'on ne le lui donna pas. Je fis de ce désir un moyen pour lui faire comprendre le signe de *demain* et d'*hier*; j'avais un point d'appui pour l'initier à la connaissance de la division du temps. Je lui dis, vous ne tricotez pas aujourd'hui, mais après avoir encore une fois dormi, demain. Il fallait réitérer l'explication, et le dimanche suivant nous en présenta l'occasion; elle demanda encore son tricot, mais elle se calma bien vite, lorsque je lui eus dit qu'elle l'aurait — *demain*. Quelques dimanches après, quand je croyais qu'elle avait bien compris que l'on ne travaille pas le dimanche, tout-à-coup elle exige son tricot d'un air sérieux, et lorsqu'elle nous crut peut-être embarrassés, elle partit d'un éclat de rire et elle fit connaître qu'on ne devait pas travailler les dimanches, mais qu'elle tricoterait — *demain*.

Il était d'une grande importance qu'elle conçût nettement les expressions d'*aujourd'hui*, de *hier* et de *demain*; je provoquais aussi souvent que possible l'emploi de ces signes.

Un jour, la fête de saint Louis de Gonzague, elle était allée avec les autres enfants à une église où cette fête se célèbre avec le plus de pompe. A son retour elle en exprima toute sa reconnaissance, le lendemain elle raconta à tous ceux qu'elle rencontra que, *hier*, elle était allée à l'église, deux jours après elle fit deux fois le signe de *hier* et ainsi de suite.

Les signes d'*hier* et de *demain* ont été plus vite compris et elle s'en est servi plus tôt que de celui d'*aujourd'hui*: ce n'est que longtemps après qu'elle se servait déjà familièrement des signes *hier* et *demain*, qu'elle a commencé à faire usage des signes d'*aujourd'hui*.

Elle aime beaucoup les bonnets; elle compte les jours et elle nous dit souvent que, dans autant de jours, on lui en donnera un, nouvellement lavé et arrangé, et elle se lève plus gaiement les jours qu'elle change d'habits; elle est jalouse, on le voit, lorsqu'elle découvre qu'une autre aveugle a sa meilleure robe, tandis qu'elle n'a que sa robe

commune. Elle aime beaucoup à se laver et il n'a fallu que l'y engager deux ou trois fois, pour la décider à se nettoyer les dents ; elle prévient les sœurs lors qu'on l'oublie.

Elle a été très-longtemps sans faire mention de sa grand'mère et de sa tante ; trop absorbée sans doute par son enseignement et son travail manuel, elle les aura perdues de *vue* pendant quelque temps, mais elle y est revenue et y revient surtout lorsqu'elle compare son état présent avec celui dans lequel elle se trouvait avant d'arriver ici : le changement qu'elle y fait remarquer, elle l'attribue aux soins assidus qu'on lui a prodigués et alors elle s'essaie de vingt manières de nous en témoigner sa reconnaissance : j'avais, dit elle, la figure couverte de dartres, je ne savais ni travailler, ni marcher, maintenant je me tiens droite, je marche et je sais tricoter. Elle avoue qu'elle a eu des accès de colère, mais n'aime pas qu'on lui rappelle les moyens employés pour la ramener à ses devoirs. J'ai fait ma pénitence, dit-elle, il ne faut plus en parler, c'est passé. Elle nous rappelle aussi les attentions particulières qu'avait pour elle sa grand'mère ; elle me conduisait, dit-elle, à l'église, je me tenais à genoux à côté d'elle et je priais. Son institutrice parvint à lui faire comprendre que cette grand'mère était morte. Qu'est-ce que la mort dans les idées de cette enfant ? le sait-elle ? je n'en sais rien ; mais enfin elle sait qu'alors on met le corps en terre et que la personne ne revient plus. L'institutrice l'étendit par terre et lui rappela l'élève que j'ai perdue ici l'année passée, dans l'établissement ; cette nouvelle lui fit une douloureuse impression et elle pleura pendant plusieurs minutes ; mais tout-à-coup elle essuya ses larmes ; se mit à genoux et invita toutes ses compagnes et sa maîtresse à joindre leurs prières aux siennes, et pour que l'on ne se méprit pas sur sa demande elle leur montra le chapelet. Elle ne se contenta pas de cela, mais s'informa journellement, pendant un certain temps, si elles pensaient à sa grand'mère. Une de ses tantes à sa mort lui légua quelques habits, sa maîtresse lui fit connaître qu'une telle, qu'elle désigna par un signe, était morte, et qu'elle, Anna, aurait ses habits : toute son attention se porta sur ce legs. Elle vous a laissé, dit la maîtresse, une robe, des

tabliers , des fichus ; elle examina tous ces objets pour en connaître la longueur et la largeur. La façon des robes lui plut , les camisoles de laine aussi lui parurent très-agréables ; c'est pour l'hiver , fit-elle , et elle rit aux éclats. C'était bien alors une fille avec toutes ses idées innées de robes et de fichus et avec ce désir insatiable de nippes. N'y a-t-il pas aussi , demanda-t-elle , des boucles d'oreilles ? et à la réponse qu'il n'y en avait pas , elle exprima nettement par ses gestes que c'était dommage , — en effet.

Elle a su de bonne heure que j'étais son maître , son attachement pour moi est plus vif que pour aucune autre personne ; elle m'aime , mais elle me craint. J'avais la force de l'en empêcher lorsqu'au début de son instruction , elle voulut m'égratigner les mains ou la figure , et c'était moi , elle le savait , qui lui imposais pour pénitence , de rester sans tablier ou sans bonnet. Elle avait un jour , dans un accès de colère , déchiré son bonnet ; revenue à résipiscence par les remontrances de son institutrice , on lui fit comprendre qu'on me le dirait. Pour conjurer les suites de sa faute et éviter une juste punition , elle eut recours à toutes les sourdes-muettes et aux aveugles , leur avoua sa faute et les pria , par signes , de vouloir bien se mettre à genoux et les mains jointes , pour obtenir son pardon de moi. Pas une seule des enfants ne se trompa sur le sens des signes , cette action est une de celles qui m'ont le plus étonné.

On avait eu un jour l'imprudence de lui dire que j'allais sortir pour cinq jours ; elle crut sans doute l'occasion favorable et se montra d'un caractère très-maussade : on avait beau lui faire le signe par lequel elle me nomme , et qui auparavant la décidait toujours , elle se moqua de sa maîtresse et lui dit que je ne rentrerais que dans trois jours. Depuis lors on se garde bien de le lui dire lorsque je sors ; d'ailleurs , elle est changée totalement , elle est devenue polie , douce , très-agréable de caractère. Il s'est passé plus de deux ans , sans qu'elle ait eu un accès de colère.

Ayant été menée auprès d'un arbre fruitier par les sourdes-muettes , une d'elles la poussa à cueillir des fruits : mais d'un signe bien tranché

elle montra qu'elle ne le pouvait pas , que c'était à moi à lui donner cette permission , et que je ne la lui avais pas donnée.

Elle est très-friande : elle aime toute espèce de fruits. Je soupçonnais bien qu'elle ne connaissait pas d'où provenaient les fruits. Elle a toujours été réléguée dans sa maison. Elle doit aller encore à la découverte de la nature pièce à pièce ; on ne lui a jamais fait voir la nature par les doigts. On conçoit donc facilement son étonnement à chaque découverte qu'elle fait. Un jour je la mène auprès d'un abricotier et je le lui fais tâter , palper , manier dans toutes ses parties. Elle connaissait les arbres ; elle ne les aimait pas, sans doute parce que dans ses excursions , elle s'était blessée en les rencontrant : c'était donc avec peu de zèle qu'elle se mit à l'exercice que je lui fis faire , mais lorsqu'après tout je mis sa main sur un abricot , je n'ai jamais vu un étonnement plus remarquable. Elle joignit ses mains , me fit aussi toucher le fruit comme si cela eut dû m'étonner autant qu'elle. Elle recommença ensuite à examiner l'arbre à différentes reprises et revint chaque fois avec l'expression d'une profonde joie , à ce fruit délicieux. Je lui permis à la fin de cueillir cet abricot qu'elle convoitait assurément, et elle me baisa la main par reconnaissance.

Après sa classe , elle rentra encore dans le jardin , et , comme de coutume , elle fit le tour du jardin , elle seule et sans être accompagnée. Je prévoyais que la découverte du matin ne resterait pas stérile , mais une fois sur la voie , qu'elle continuerait , à elle seule , ses explorations. En effet , à peine arrivée dans le jardin , elle s'occupa de chercher autour d'elle des arbres et des plantes. C'était délicieux de lui voir examiner et explorer les choux , en toucher les feuilles et tâcher de découvrir , avec une extrême prudence , si cette plante aussi portait des abricots. Pour aider sa bonne volonté , je lui fis comprendre que l'on mangeait les choux , mais qu'elles ne portaient pas d'abricots et je la menais encore vers différents abricotiers , poiriers etc. Je laissais à d'autres temps de lui montrer la différence entre ces arbres , il y a tant à découvrir encore dans la nature , que , pour elle , la distinction entre ces arbres , par la forme de leurs feuilles etc. est relativement de fort peu d'importance.

J'ai continué ainsi son petit cours de botanique. Elle a assisté à la chute des feuilles, elle a touché les arbres totalement dépouillés et déjà, au printemps, lorsqu'elle eut découvert par le toucher que les feuilles commençaient à pousser, elle s'est informée auprès de sa compagne si l'arbre porterait bientôt des fruits. L'autre lui expliqua que cela n'aurait lieu que quand il ferait chaud. Satisfaite de cette réponse, elle patienta donc, mais au mois de mai 1839, pendant les quelques jours d'été que ce mois nous procura, elle rappela à sa compagne ce qu'elle avait dit, qu'il faisait chaud et que conséquemment il devait y avoir déjà des fruits. Elle suit à présent avec intérêt le développement successif des pommes, des poires, des abricots et de différentes autres productions de mon jardin. Je l'ai surprise, un jour, dans le jardin, occupée à explorer les petits pois; c'était encore une découverte et elle me demanda aussitôt la permission d'en emporter une cosse, pour la montrer à son institutrice et en obtenir le nom. Je l'engageais aussi à cueillir une grappe de groseilles et à la manger; mais elle découvrit par le toucher qu'elle n'était pas mûre, et me dit par signes que dans quelques jours les groseilles seraient bonnes à manger.

Son tact est d'une délicatesse surprenante. On peut effacer ses lettres et en faire rentrer le relief avec l'ongle du doigt; et là, où nous ne découvrons plus aucune trace de lettre, par le doigt, Anna en distingue encore toute la forme. Ce qui est surtout étonnant, c'est qu'elle trouve souvent des épingles, en marchant. Elle m'a donné il n'y a pas longtemps, à deux différentes fois, des pièces de monnaie qu'elle avait trouvées dans le jardin; elle est fière lorsqu'elle a fait une pareille trouvaille et ne manquera pas de le raconter à ceux qui l'approchent.

Je l'ai surprise un jour dans un accès de sensibilité qui l'honore et qui me toucha profondément. Une enfant manchote est arrivée dans mon établissement. La première fois qu'elle toucha ce bras estropié, elle en fut si émue, qu'elle pleura bien longtemps. Je tâchai aussitôt de découvrir ce qu'elle pensait et elle me fit observer à l'instant que la manchote ne pourrait jamais tricoter. Elle est si heureuse de connaître ce métier, qu'elle s'imagine que c'est une véritable calamité que de ne pas

pouvoir s'y exercer. On la rassura sur ce point, en lui disant que la manchote tricotait très-facilement, et elle se calma. Le lendemain matin son institutrice la surprit tandis qu'elle s'occupait à essayer de tricoter, ayant les deux mains fermées, comme si elle eut été manchote, et elle fit signe que dans cet état elle ne pourrait ni tricoter, ni moucher son nez, ni s'habiller, et elle exprima son bonheur d'avoir des mains. La Providence réserve à chaque malheur une consolation.

Elle est très-bienveillante et elle rend un service avec plaisir. Pendant l'hiver elle prit un grand soin de sa compagne, la couvrit le soir dans son lit et lui donna souvent la bénédiction. Ce qu'elle me raconte toujours. Son institutrice lui écrivit un jour cette phrase : *Frappez Eugénie*. Avant d'exécuter le sens de la phrase, elle prit la main de la petite aveugle, la posa sur les lettres pour lui faire sentir que, si elle la frappait, ce n'était pas par colère, mais en guise d'exercice pour apprendre la langue.

Quand il lui arrive de marcher sur le pied d'une de ses compagnes, de les pousser ou de courir contre quelqu'une, on la voit souvent prier la personne de l'excuser attendu qu'elle est aveugle. C'est ainsi qu'un jour ayant poussé, en se promenant, une autre aveugle contre la muraille, elle lui dit par signes qu'elles étaient toutes deux aveugles, qu'elle ne devait pas se fâcher, que ce n'était pas sa faute.

Elle est plus difficile sur l'article des vêtements et ne pardonne pas à ses compagnes d'avoir des robes mieux confectionnées que les siennes. Elle refusa un jour de se promener avec une autre aveugle parce qu'elle s'était aperçue que les manches de la robe de l'autre étaient plus larges que les siennes. Pour se venger, elle amena sa compagne vers un pupitre : on crut qu'Anna s'était convertie, que sa jalousie était passée, mais pas du tout, elle avait son but. Elle avait compris l'avant-veille que l'encre tachait, elle s'empara assez adroitement d'un encrier des sourdes-muettes et le répandit sur la robe de sa compagne. Elle avait commis cette méchanceté sciemment, mais le repentir ne tarda pas de se déclarer ; elle se mit donc à genoux devant

une croix. Les profonds soupirs qu'elle poussa montrèrent assez combien étaient grands ses regrets. Ayant obtenu son pardon elle alla exprimer sa douleur et son repentir à celle qu'elle avait offensée. C'était le temps des vêpres , et sa maîtresse lui dit qu'elle devait prier pour elle durant le service divin. Non, non, répondit-elle , c'est à vous à prier aujourd'hui pour moi.

Elle fut informée, que nous attendions une jeune aveugle, et qu'elle arriverait tel jour que l'on lui indiquait d'avance. Sur cela elle prit tous les arrangements nécessaires ; la nouvelle élève devait s'asseoir à côté d'elle, la maîtresse devait lui montrer à lire, elles allaient être trois filles à se promener, et force remarques de ce calibre ; mais le jour indiqué, l'élève n'arriva pas, ce qui la contrista ; étant enfin arrivée, la petite eut à essayer les cajoleries et les embrassements d'Anne ; elle mena la novice à sa place et tâcha de lui expliquer ce qu'elle aurait à faire etc. Quelques semaines après, cette petite Eugénie fut un peu turbulente et paraissait ne pas vouloir se conformer à l'ordre de la classe ; la maîtresse le dit à Anna : Ne veut-elle pas tricoter ? dit-elle à sa maîtresse. Non, dit la maîtresse, c'est qu'elle ne veut pas étudier ; aussitôt Anna se lève pour engager Eugénie à remplir ses devoirs, pose la main de la petite sur le livre et continue à l'observer pendant près d'un quart d'heure ; voyant qu'Eugénie apprenait en effet, elle lui ordonna de se lever et d'aller auprès de la maîtresse implorer son pardon. Dans la même matinée, elle s'adressa encore à sa maîtresse : Est-ce que la petite continue à apprendre, dit-elle ?

Anna se pose un peu en maîtresse de la petite Eugénie et se donne assez souvent la mission de la surveiller, d'examiner son travail et de lui imposer correctionnellement une petite pénitence ; cela encore je le conçois ; mais comment la petite la laisse-t-elle faire ? Anna, d'après son habitude, examina un jour le tricot d'Eugénie, et branla la tête de mécontentement ; elle prit après cela la petite, lui fit remarquer ses mauvais points et finit par le lui attacher sur le dos avec une épingle ; ensuite elle la mit à genoux, avec menace d'une pénitence plus sé-

rieuse. Sur ces entrefaites, la maîtresse étant entrée en classe, trouva Eugénie toute en pleurs, à genoux et le tricot cloué sur le dos. « Eugénie, dit-elle, qu'y a-t-il, pourquoi pleurez-vous ? » « C'est l'aveugle-muette, répondit-elle, qui m'a punie, parce que j'ai mal tricoté, et elle m'a dit que M. Carton viendrait et qu'il me jetterait un verre d'eau à la figure. » La maîtresse conseilla à la petite d'aller demander pardon ; et Anna se laissa solliciter longtemps, comme il convient en pareille situation, avant d'accorder la demande.

Elle n'attaque jamais ses compagnes, mais elle ne laissera pas de leur rendre la pareille, si elle est attaquée. Elle se fâche surtout lorsqu'on lui prend des objets de son instruction. Une de ses compagnes aveugles avait pris une de ses feuilles écrites en points et s'y exerçait à la lecture ; mais Anna, l'ayant su, fut très-fâchée et reprit la feuille qui lui appartenait. Le lendemain la même aveugle demanda une feuille pour s'exercer encore, mais l'aveugle-muette Anna ne voulut en aucune manière la lui céder et lui fit observer, en même temps que — hier — elle en avait pris une sans la lui demander et que — aujourd'hui — elle n'en obtiendrait aucune avec son consentement. Elle ne prend rien de personne, mais elle s'attache à ce qui lui appartient.

Anna a une véritable amitié pour les petites muettes, elles les tient sur ses genoux, les berce, les porte, et prend un air de bonhomie envers elles. Une de ces petites l'ayant un jour longtemps taquinée, elle ne put obtenir qu'elle la laissât ; à la fin, au lieu de la frapper, elle quitta sa place et alla s'asseoir à un autre bout de la chambre.

Elle aime à mettre les autres au courant de ses petites aventures ; mais elle ne parle pas de ses fautes et des punitions qu'elle a reçues : elle raconte ce qu'elle a fait, ce qu'elle fera ; elle *parle* avec bonheur de ce qu'elle a trouvé, s'il lui arrive de faire quelque trouvaille. C'est surtout lorsqu'elle a attrapé sa maîtresse, ou lorsqu'elle lui a joué un tour, qu'elle raconte avec jubilation à ses compagnes ce qui lui est arrivé, et elle sait fort bien mettre en évidence le côté malin de la chose. Elle s'était aperçue que l'on avait donné du lait à une enfant malade : le lendemain matin, dans la chapelle, elle se mit à pleurer.

Sa maîtresse l'ayant menée en classe, demanda ce qu'elle avait. — Elle avait du mal à la tête ; à la gorge ; — elle toussait — montra la langue et présenta son poulx ; enfin elle était à l'extrémité, et elle aurait bien désiré de boire. — Une jatte de lait lui fut offerte, elle la but et remercia. Cette médecine était excellente ; elle était tout-à-fait guérie, et si bien guérie, que quelques instants après elle mangea de fort bon appétit son déjeuner. Pendant la récréation qui suit le déjeuner, elle exposa, avec ses circonstances, comment elle était parvenue à se faire donner du lait.

Quelques jours après, elle joua si bien cette même comédie, qu'elle attendrit sa maîtresse, qui la crut malade en effet, et lui dit d'aller au lit. Anna monta, mais elle n'entra pas au lit, espérant sans doute qu'une occasion se présenterait de façon ou d'autre pour se tirer d'affaire. Sa maîtresse alla la voir et la trouva devant son lit. « Pourquoi n'entrez-vous pas au lit ? » Mais répondit-elle, il fait froid et j'aurais bien plus chaud si vous me donniez une jatte de lait, alors je serais bien vite guérie ; je voudrais bien aussi deux ou trois beurrées, cela me ferait du bien ; la sœur vit bien le manège et lui formula nettement la chose : si vous entrez au lit, vous aurez du lait, mais pas de beurrées, et si vous descendez, vous aurez des beurrées, mais pas de lait, que choisissiez-vous, lui dit-elle : toutes deux, répondit Anna. Elle raconta sa mésaventure à ses compagnes et regretta bien que ses malices eussent été déjouées.

Elle savait qu'elle ne pouvait pas travailler les dimanches. Un jour qu'il était question du dimanche, elle demanda à sa maîtresse si ce jour les sœurs ne pouvaient pas travailler. Vous ne pouvez pas tricoter non plus ? peut-on toucher le piano, faire de la dentelle ? est-ce que M. Carton et M. Cauwe peuvent écrire et lire ? et elle finit par y ajouter, mais par pure méchanceté, sa physionomie l'exprimait assez, — pouvez-vous manger et boire du café ce jour-là ?

Elle s'aperçoit très-bien du côté ridicule d'une proposition qu'on lui fait ou qu'elle fait quelquefois elle-même.

Une autre aveugle avait troublé, sans doute par curiosité, l'ar-

rangement de ses mots dans les différentes cases , et déplacé plusieurs mots de son dictionnaire ; elle pleura de bon cœur et longtemps la perte d'un mot. Elle fit une enquête pour découvrir l'auteur de ce méfait , et engagea la maîtresse à faire des recherches avec elle : l'on découvrit la coupable , et Anna demanda d'abord avec instance qu'on la punit , mais bientôt écoutant la bonté de son cœur , elle intercèda elle-même pour la coupable ; c'est une enfant aveugle comme moi , dit-elle , et elle l'embrassa ; mais dès ce moment Anna devint méfiante et n'osa plus quitter sa place de crainte qu'on ne dérangerait encore ses mots. — On lui suggéra l'idée de les mettre en poche. — Belle idée , sembla-t-elle dire , pour augmenter encore la confusion , et elle rit aux éclats à cette proposition. Mais elle découvrit le véritable remède. « Je demanderai à M. Carton , dit-elle par signes , une serrure et une clef pour ma boîte. »

J'ai dit qu'elle aime à raconter ses hauts faits et surtout ses malices , et si la maîtresse les lui rappelle , elle en rit , les avoue , mais n'en rougit pas. Il en est autrement lorsque dans l'action qu'elle a faite , il y a une intention contraire à la justice.

Étant un jour entrée en classe plutôt que les autres , elle s'empara à la hâte d'un morceau de fil d'archal attaché à la pédale du piano , la mit au fond de sa poche et revint toute joyeuse à sa place. Son institutrice l'ayant examinée pendant tout ce temps-là , se posa sur son chemin afin qu'Anna sût qu'elle avait été observée. L'institutrice lui demanda ce qu'elle venait de prendre , et Anna essaya aussitôt de lui faire accroire que c'était son chapelet qu'elle avait mis en poche ; mais on lui fit observer qu'elle trompait et on lui fit toucher l'autre bout du fil d'archal qu'elle venait de casser. Sa confusion fut grande et elle en devint toute rouge ; mais avec une adresse merveilleuse , elle laissa couler le fil d'archal de sa poche , et ne sachant pas que ce fil , en tombant , faisait quelque bruit , elle se crut tirée d'affaire et soutint positivement sa première assertion. Puis , pour le prouver à l'évidence , elle tâta autour d'elle sur le plancher et rencontra , sans doute , là où elle le cherchait , le fil d'archal qu'elle montra en triomphe , et dit par

ses signes : « Je le demanderai à M. Carton , pour faire faire une croix à mon chapelet. »

Si elle a commis une faute , elle cherchera quelques excuses , elle est même adroite dans cela et ne manque pas de malice. Sa maîtresse lui fit observer un jour qu'elle avait très-mal tricoté : elle répliqua aussitôt par signes que ce n'était pas sa faute , que ses aiguilles étaient courbées, comme si elle eût dit : peut-on faire un bon travail avec de pareils instruments.

Elle n'aime pas qu'on lui rappelle ses fautes , c'est lui causer la plus grande des peines que de lui retracer sa conduite passée. On essaya un jour de lui faire comprendre la nécessité de la confession. C'était durant la quinzaine de Pâques. On avait entamé cette matière à mon insù , mais son refus obstiné de s'y prêter me paraissait trop évidemment pouvoir donner lieu à quelque nouvelle observation pour que je négligeasse l'occasion de tirer au clair les motifs de son refus. Elle demanda d'abord ce que l'on voulait qu'elle fit dans le confessionnal. Son institutrice lui fit comprendre qu'elle devait y exposer ses défauts, ses fautes et ses méchancetés. C'est-à-dire répliqua-t-elle par signes , que je devrais aller dire que j'ai déchiré mon bonnet, égratigné la main de mon institutrice, brisé les lunettes de la supérieure, donné un coup pied à M. Carton etc. Je ne veux pas et elle se mit à raisonner la matière : si j'ai, dit-elle déchiré mon bonnet j'en ai demandé pardon à M. Carton et j'ai prié longtemps, et puis en faisant semblant d'effacer de la main droite quelque chose qui se trouverait écrit sur la paume de la main gauche et avec un mouvement vif et bien prononcé elle nous dit clairement qu'il ne pouvait plus être question des fautes passées, qu'elles étaient pardonnées. Si j'ai, ajouta-t-elle, égratigné les mains de mon institutrice, on m'a jeté un verre d'eau à la figure et qu'il n'en soit plus question; elle reprit ainsi de point en point les fautes commises et arriva toujours à la conclusion, évidente pour elle, que la confession n'était pas pour elle un devoir. Mais, dit l'institutrice, nous aussi nous devons nous confesser, cela excita son étonnement; est-ce que vous déchirez

aussi quelquefois vos bonnets, en colère, lui demanda-t-elle? non répondit sa maîtresse, mais nous commettons aussi quelquefois des fautes; et voilà la sœur en train d'exposer quelques uns de ses défauts : la sourde-muette aveugle prit aussitôt le rôle de directrice et fit observer à la sœur qu'elle ne pouvait plus commettre ces fautes, ou bien qu'on la mettrait à genoux et qu'on lui jetterait un verre d'eau à la figure. On ne la décida qu'en disant que moi aussi je devais me confesser. Elle finit alors son opposition et s'en alla à la chapelle volontairement, mais en pleurant. Après sa confession, elle fit sa prière, accomplit la pénitence imposée et au sortir de la chapelle, elle dit à sa maîtresse que dorénavant elle ne serait plus entêtée etc. C'étaient là ses bonnes résolutions, sans doute : huit jours après, son institutrice lui raconta qu'elle avait été à confesse, mais Anna comprit mal, elle crut qu'on voulait la forcer d'y aller encore et pleura cordialement. Je n'ai pas été entêtée, dit elle, et j'ai bien tricoté, pourquoi la confession? on s'expliqua ensuite mieux et Anna s'apaisa. Un autre jour qu'elle avait eu un accès d'entêtement une élève assise à ses côtés lui dit qu'elle ne devait pas oublier dans sa confession qu'elle avait été entêtée, mais l'élève le lui rappela si souvent qu'elle menaça enfin de la jeter contre le poêle si elle ne cessa de la poursuivre; Anna ne se contenta pas de menaces pour se débarrasser de l'importune avec l'idée de la confession, et ne gagnant rien par la force; eh bien, finit-elle par dire, — je ne suis que comme les autres, M. Carton, M. Cauwe et les sœurs doivent également se confesser.

Ce n'est pas toujours tout d'une pièce qu'une idée lui arrive, mais d'abord elle soupçonne, devine, parfois mal, mais son erreur même nous sert de moyen pour compléter sa notion; elle est bien convaincue de son ignorance. Au moindre signe que l'on fait pour lui dire qu'elle est dans l'erreur, elle s'arrête, reprend le fil de ses idées et semble marcher au-devant de la véritable notion. Elle s'était occupée depuis quelques jours d'une idée qui lui inspirait par moments des accès de plaisir. Nous nous attendions à quelque résultat de l'une ou de l'autre des explications qu'elle avait reçues, car il en est toujours ainsi : une

nouvelle idée ne reste jamais stérile, toute idée chez elle se fait bientôt acte. En effet, elle appelle sa maîtresse pour lui parler : je vais, dit-elle, mourir ; j'irai voir ma grand'mère et ma tante. — Quand ? — Aujourd'hui, et comme je n'aurai plus besoin de mes habits, ma meilleure robe est pour une telle de mes compagnes qu'elle désigna, ce joli fichu que j'ai eu de M^e..... je le donne à Eugénie ; elle disposa ainsi de tout son trousseau, son testament était fait, elle était prête à mourir et paraissait très-contente de ce qu'elle verrait bientôt sa grand'mère et sa tante. Sa maîtresse lui fit observer qu'elle avait disposé de tout à l'exception des habits qu'elle portait et de son mouchoir de poche. Anna, pourquoi, lui dit-elle, ne donnez-vous à personne votre mouchoir ? celui-ci, dit-elle, que j'ai en poche ? — Oui — Eh ! dans quoi me moucherais-je donc si je ne le conservais pas. Son erreur, pour nous était un point d'appui pour lui faire comprendre plus complètement encore l'état dans lequel elle se trouverait après sa mort.

Quant à ses notions sur Dieu, voici ce qu'en a écrit son institutrice dans le cahier ou tout ce qu'elle faisait se marquait. La forme interrogative de la phrase lui fut expliquée, dès lors une question en provoqua une autre, son intelligence s'ouvrit et en poursuivant ses idées elle nous força, pour ainsi dire, de lui donner quelques notions de Dieu. Elle comprit que tout avait un auteur et distingua facilement les ouvrages de Dieu de ceux des hommes. Elle le prouva par ses demandes. Comme elle s'adressa continuellement au Christ attaché à la croix je craignis qu'elle ne prît cette image pour Dieu, elle ne tarda pas de me prouver le contraire en me demandant qui avait fait la croix ? quand elle sut que c'était l'orfèvre, elle alla de suite à la recherche de tout ce qui était fait en or ou en argent et me demanda si c'était le même qui avait fait des boucles d'oreilles, une bague etc. Anna ne se laissa pas de m'adresser de nouvelles questions. Elle se mit au milieu de la chambre à réfléchir sur ce qui se trouvait dans cette place et dont elle ignorait l'auteur. Elle me prit le bras et courut d'une chose à une autre. Et moi aussi, dit-elle, je sais faire des choses, j'ai fait une camisole, j'ai tricoté celle que je porte, celle que vous portez, mais je n'ai pas fait la

laine , qui fait la laine ? c'est ainsi qu'elle poursuivait elle-même ses idées. Elle se montrait heureuse et reconnaissante à chaque nouvelle acquisition d'idée et ne cessait surtout de répéter que c'est Dieu qui fait croître les arbres et les fruits. C'est Dieu qui m'a donné la vie , qui m'a fait croître et qui m'a rendu sourde-muette ; elle trouva que cela était bien , me prit ensuite les mains , les joignit et m'invita à bénir Dieu de concert avec elle et elle jeta avec la main un baiser vers le ciel. »

Un matin , plus paresseuse que de coutume , elle voulut rester au lit ; mais elle n'en obtint pas la permission , on insista pour qu'elle se levât , alors elle imagina des prétextes — elle était malade — se tâta le pouls et nous dit par signes , que nous devons faire venir M. Verté , le médecin de la maison. Nous savions bien que ce n'était qu'un prétexte , et elle fut la première à en convenir aussitôt qu'elle se fût levée.

J'aime beaucoup à l'examiner lorsqu'elle se croit seule , à épier ses moindres actions et elle prête toujours à quelque remarque. Je la trouvais un jour seule en classe , occupée à flaner dans tous les coins et recoins des pupitres ; tout-à-coup elle se porte avec vivacité vers la planche (tableau en bois , peint en noir) , sur laquelle écrivent les sourdes-muettes , elle saisit la craie , et se mit à tracer des lignes : j'étais curieux de savoir quelle était l'expérience qu'elle voulait faire , mais je le connus bientôt : Anna ayant tracé des lignes , essaya de les suivre avec le doigt , pour savoir si elle les saurait lire : la craie en passant sur la planche y laisse toujours une mince couche blanche que nous suivons bien de l'œil , mais qu'elle ne suivait qu'avec beaucoup de peine par le doigt : elle suppose que nous lisons sur ces tableaux , et comme elle ne connaît qu'un seul moyen qui rend la lecture possible , et que ce moyen est le relief , elle aura cru , que nous lisons le relief des lettres que nous traçons sur le tableau , tandis que nous en lisons les lignes coloriées. Elle reprit alors son livre , compara le relief des lettres qui s'y trouvent avec celui des lettres à la craie , du tableau et , évidemment , la comparaison lui parut toute en faveur de ses lettres. Cela encore lui procura une certaine jouissance : le malheur demande si peu pour goûter une consolation.

Elle dit quelquefois des choses sans qu'on puisse s'expliquer comment elle est parvenue à les savoir. Elle est tout à fait aveugle de naissance, elle fixe le soleil sans cligner, la cornée transparente est aussi opaque que la peau. Cependant un soir, sa maîtresse lui ayant demandé pourquoi elle ne travaillait plus, Anna dit qu'il faisait trop obscur, qu'il lui fallait une lumière.

Dans la chapelle elle a évidemment des impressions qu'elle ne reçoit pas ailleurs, elle aime à y aller, le demande quelquefois et s'y tient d'une manière si décente qu'on la dirait pénétrée de la présence de Dieu. Sa compagne lui ayant dit que j'étais malade et qu'elle allait pleurer ; Anna lui répliqua : moi je ne pleurerai pas, mais je prierai ; elle se mit effectivement à genoux et resta dans cette position près d'un quart-d'heure. Elle me le raconta elle-même, j'étais heureux de le savoir ; car je crois que cette action a dû plaire à Dieu : l'oiseau n'honore-t-il pas Dieu par son chant, et le mouvement des astres n'est-il pas un hymne continuel à la Divinité ? Que se passe-t-il cependant dans le cœur de cette enfant ? Voilà encore un mystère, elle sera peut-être un jour en état de nous l'expliquer elle-même ; mais évidemment il y a là quelque chose que l'homme n'y a pas mis.

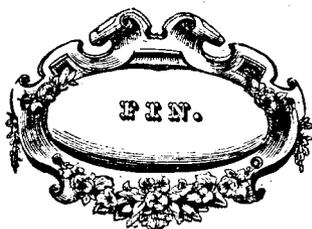


TABLE DES MATIÈRES.

	Pages.
Introduction à la Notice sur l'aveugle sourde-muette	1
<i>Premier Chapitre.</i> — Histoire des sourds-muets aveugles.....	3
<i>Deuxième Chapitre.</i> — Partie Théorique de l'éducation des sourds-muets aveugles.	43
<i>Troisième Chapitre.</i> — Partie Pédagogique de l'instruction des aveugles sourds-muets.....	51
<i>Quatrième Chapitre.</i> — Éducation de la sourde-muette aveugle Anna.....	61
<i>Cinquième Chapitre.</i> — Développement moral de la sourde-muette aveugle Anna...	77

FIN DE LA TABLE.

James Mitchell 4.

Lat. 51 - 9
Feb. 6 } Long 11 - 48
86 miles from Cape Cod

Feb 7 {

